HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4298 du Vendredi 5 Septembre 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

POLITIQUE

L'UDH-Yuki poursuit sa rénovation

(P.5)

ASSAINISSEMENT URBAIN

Juste Désiré Mondelé part à l'assaut des incivismes

Après la remise du matériel d'assainissement, la photo de famille. (P.3)

COMMEMORATION

Il y a 30 ans disparaissait Mgr Godefroy Emile M'Pwati «Tâ God»

(P.8)

FOOTBALL

CHAN 2024: la surprise malgache

(P.15)

EDITORIAL

«Un vieillard!»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A l'attention de nos clients, partenaires et autres parties prenantes.

Brazzaville, le 30 août 2025

BGFIBank Congo tient à apporter les éclaircissements suivants concernant une situation personnelle touchant un membre de la famille de son Président du Conseil d'Administration, Monsieur Jean-Dominique OKEMBA.

La personne mise en cause dans cette affaire est majeure et assume pleinement ses responsabilités sur le plan légal et professionnel auprès de BGFIBank Congo. **Le lien familial avec le Président du Conseil d'Administration de la Banque, ne saurait en aucune manière justifier ou excuser des actes contraires à l'éthique, à la déontologie et à la réglementation bancaire.**

Depuis sa nomination, le Président du Conseil d'Administration n'a jamais manqué de veiller à ce que la Banque agisse dans le strict respect des lois, des normes déontologiques et des régulations en vigueur au Congo.

La Direction Générale tient à rassurer que BGFIBank Congo demeure une institution fiable, solide et engagée. Toutes les mesures nécessaires sont en cours pour régler cette situation avec transparence, responsabilité, conformément aux procédures internes à la Banque et aux dispositions légales en vigueur.

Nous tenons à remercier sincèrement Monsieur Jean-Dominique OKEMBA pour sa loyauté exemplaire, sa rigueur et son engagement constant en faveur de la bonne image et de la prospérité de l'institution. Son ancienneté à la tête du Conseil d'Administration témoigne de la confiance que lui accordent les acteurs internes et externes de la Banque. BGFIBank Congo réaffirme son engagement à servir ses clients, partenaires et collaborateurs avec professionnalisme, intégrité et résilience.

Le Directeur Général

Yvon-Serge FOUNGUI

A PROPOS DE BGFIBank Congo

BGFIBank Congo est présente depuis 25 ans en République du Congo. Organisée en lignes métiers (Banque de Financement des entreprises & Institutionnels, Banque commerciale et Banque privée & gestion d'actifs), BGFIBank Congo a l'ambition permanente de satisfaire chacun des segments de sa clientèle en leur proposant des offres adaptées mais avant tout la meilleure qualité de service qui soit.

BANQUE DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS ; BANQUE COMMERCIALE ; BANQUE PRIVÉE & GESTION D'ACTIFS ; PRODUITS & SERVICES Avec une offre de produits & services variée et complète, répondant à la grande majorité des besoins de nos clients (crédit, épargne, banque digitale, cartes bancaires (visa), transfert d'argent, Bancassurance, Trade finance...) BGFIBank Congo se veut, le partenaire indispensable de toute relation bancaire. Banque de la modernité et de la technologie, BGFIBank Congo développe des produits et services à forte valeur ajoutée : Le produit BGFICASH MANAGEMENT : véritable outil de gestion bancaire à domicile, fortement apprécié des entreprises.

Suivez-nous sur :

Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com
www.groupebgfibank.com

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

REFORME DE L'ETAT

«Bâtir une administration moderne»

Le 29 août 2025, la première édition des Matinées de la performance s'est tenue au Grand Lancaster à Brazzaville, sous le thème: «Gouvernance et résilience des organisations au Congo: comment articuler suivi-évaluation, gestion des risques et continuité d'activité». Cet événement a été placé sous le patronage de Luc Joseph Okio, ministre chargé de la Réforme de l'État.

Pendant la cérémonie

Organisée par Owando Consulting, l'agence Ambition et l'Association congolaise de l'évaluation, cette initiative vise à stimuler une dynamique collective et à proposer des solutions concrètes pour renforcer la gouvernance, améliorer la performance et consolider la résilience des institutions.

Les Matinées représentent un espace de création d'actions durables pour bâtir, à l'horizon 2035, une administration publique moderne, performante, équitable et inclusive, fondée sur des valeurs éthiques, au service des citoyennes et citoyens.

Le ministre a salué l'initiative de ces Matinées de la performance et la collaboration entre son département, Owando Consulting, l'agence Ambition et l'Association congolaise de l'évaluation.

Luc Joseph Okio a souligné que le suivi-évaluation éclaire et corrige l'action publique. *«La gestion des risques est essentielle pour anticiper les vulnérabilités et réduire l'impact des crises. La continuité d'activité garantit le fonctionnement constant des services essentiels»*, a-t-il précisé.

Il a également présenté les grandes lignes du Plan stratégique de la réforme de l'État, adopté le 26 février 2025. Ce plan, outil de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation des réformes en République du Congo, vise à promouvoir la mise en place d'une administration publique moderne et inclusive, capable d'assurer l'application effective des lois et règlements ainsi qu'une offre de services publics de qualité, efficace et équitable.

Ce document repose sur cinq axes: le renforcement de l'État de droit, la rationalisation de l'État, la réponse de l'économie et du système de gestion des finances publiques, la réforme de la gouvernance territoriale et la promotion de l'administration électronique. Il propose des réponses concrètes aux défis de gouvernance, tels que la modernisation des méthodes de travail, l'utilisation d'instruments de pilotage adaptés et l'instauration d'un engagement partagé pour l'amélioration continue.

L'assistance a pu suivre deux exposés: *«Gouvernance, performance et résilience: leviers pour transformer l'administration et les entreprises africaines»,* présenté par Ariel Ibata Bidié, et *«Présentation du Plan stratégique de la Réforme de l'État: 2025-2029».* Un panel de haut niveau a également été animé, suivi d'échanges enrichissants.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSAINISSEMENT URBAIN

Juste Désiré Mondelé part à l'assaut des incivismes

Le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a lancé le 29 août 2025 une opération spéciale de nettoyage et de déguerpissement dans les bassins versants de Zanga-dia-ba-Ngombé, Maduku-tsékélé et la Mfoa. Cette initiative a été réalisée en collaboration avec l'ONG spécialisée, Salubrité sans frontières (SSF), en soutien aux techniciens de l'opérateur Albayrak.

Après la remise du matériel d'assainissement, la photo de famille

Lors de cette opération, le ministre a installé des panneaux interdisant le déversement d'ordures dans le collecteur, sous peine de poursuites judiciaires, tout en sensibilisant les riverains aux bonnes pratiques de gestion des déchets. Une récompense sera offerte à quiconque filmera un contrevenant.

Après Zanga-dia-ba-Ngombé, Juste Désiré Mondelé a visité d'autres collecteurs naturels, comme la Mfoa et Maduku Tsékélé, devenus des dépotoirs à cause des riverains.

Le ministre a interpellé les pré-collecteurs de déchets sur le respect des sites de transit prévus, au lieu d'abandonner les ordures sur les bords des avenues et des espaces publics.

Juste Désiré Mondelé a fait le constat: *«Pendant la saison des pluies, les eaux ne coulent pas librement, elles obstruent les collecteurs à cause des détritus abandonnés, créant des nids de maladies et des inondations, avec des conséquences comme le choléra et le paludisme. Nous lançons cette opération pour nettoyer les collecteurs et sensibiliser les populations».*

Le curage des collecteurs

Concernant les incivilités, il a souligné: *«Il ne faut pas abandonner. Nous ne pouvons pas relâcher nos efforts. Chaque fois que les gens auront des déchets chez eux, ils devront être incités à les jeter dans un collecteur. Nous devons continuer cette lutte, et la méthode coercitive est désormais en place».*

Le ministre a précisé qu'il collabore avec les chefs de quartier et la police: *«Désormais, quiconque sera surpris en train de jeter des ordures à un endroit non autorisé devra passer un moment au commissariat pour apprendre l'hygiène et la morale, suivi de travaux d'intérêt général».*

Le 30 août, Juste Désiré Mondelé a reçu, de sa collègue de l'Humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, du matériel d'assainissement provenant de la Fondation Congo-assistance. Elle a déclaré: *«Ce matériel est plus utile à vous qu'à nous. Vous gérez l'assainissement et moi, l'humanitaire».*

«Nous travaillons ensemble», a répondu le ministre, saluant ce geste. *«Nous devons être proches des populations. Merci pour ce beau geste».*

Après avoir reçu ce matériel, le ministre Juste Désiré Mondelé s'est rendu à Sibiti le 30 août pour lancer le trimestre d'assainissement de la Lékoumou, une politique de sensibilisation et de mobilisation pour créer des synergies entre toutes les parties prenantes de la société.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

«Un vieillard!»

C'est l'histoire exceptionnelle, au cœur de l'Afrique Centrale, d'un journal. Le jeudi 4 septembre 1952 en effet, un missionnaire spiritain visionnaire, le Père Jean Le Gall, lançait le journal que vous lisez actuellement. Il traversera les épreuves de la région d'Afrique Centrale et du Congo ; sera La Semaine de l'AEF (Afrique équatoriale française), La Semaine et ou La Semaine Africaine. Que nous fêtions 73 ans de vie aujourd'hui n'est très certainement pas motif à pavoiser. Il y a du mérite de tous ceux qui ont accompagné cette aventure dans l'abnégation. Une fois par semaine, puis deux fois, puis de nouveau une fois par semaine nous tentons d'éclairer l'opinion sur tout ce qui fait la vie de ce monde.

Il s'agit, sans jamais verser dans la propagande, de nous en tenir à la ligne que nous avons adoptée dès le premier jour : dire que Dieu existe et que la foi ce n'est pas seulement faire le signe de croix mais aller dans la radicalité des défis de la vie ; parler de l'homme à l'homme de notre temps ; ne pas contribuer à nourrir les politiques d'exclusion et de confrontation… *« L'Afrique bouge, il faut bouger avec elle »,* écrivait La Semaine Africaine dans les tout-premiers mois de nos indépendances formelles. Nous en sommes toujours à tenter de dire à nos concitoyens qu'ils peuvent vivre leur liberté d'autant mieux qu'ils auront pleinement conscience de leur devoir d'humanité et l'éclaireront de la lumière de l'Evangile.

Nous en sommes à tenter d'instiller un brin de ces inoxydables Dix commandements sous une forme ou sous une autre. Notre «grand âge» n'est pas signe que nous avons traversé les époques avec habileté, ni que nous entrions dans l'époque, gaillards de notre expérience. Les défis technologiques qui nous guettent et nous obligent à ne pas suivre le mouvement, mais à l'anticiper. Les époques se suivent mais ne se ressemblent pas. D'autant moins que même ceux qui nous lisent ont changé et changent dans leurs exigences.

Albert S. MIANZOUKOUTA

BANQUE SINO-CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE (BSCA BANK)

Collinet Makosso visite l'agence de la Côte Sauvage à Pointe-Noire

Photo de famille autour du Premier ministre

Les portes de la nouvelle agence de la Côte Sauvage à Pointe-Noire, de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA Bank), se sont ouvertes le mardi 26 août 2025 pour accueillir le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Lors de sa visite, le chef du gouvernement congolais a été accueilli par Yannick Itoua, le directeur de cette agence, la première située sur le bord de mer, avec des espaces libre-service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, marquant ainsi la volonté de la BSCA Bank d'être une banque citoyenne au service du développement local.

Créée il y a 10 ans (juillet 2015), la BSCA Bank est désormais, au niveau national, la première banque en termes de dépôts avec des implantations à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, dans le département de la Cuvette.

C.E.

Banque des Etats de l'Afrique centrale-Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°2

Appel d'offres international ouvert n°102/BEAC/DGE-DEMCF/AOIO/Bien/2025 pour l'acquisition, en lots indépendants, des équipements et consommables de l'Emission Monétaire dans divers centres de la BEAC

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, ***d'acquérir et de faire installer divers équipements et consommables de l'Emission monétaire dans ses centres.*** A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit:

-Lot 1: Cercleuses électriques semi automatiques;
- Lot 2 : Banderoleuses de billets;
- Lot 3 : Rouleaux de ganse pour banderoleuse.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation-DGAM 14ème étage, porte 1412
Adresse : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5404, 5402 ou 5403
Fax : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable ***de trois cent mille (300. 000) Francs CFA pour le lot 1, deux cent mille (200.000) Francs CFA pour le lot 2 et cent mille (100.000) Francs CFA pour le lot 3.***

Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement Zone CEMAC:
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC):
Correspondant : Banque de France
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX
Numéro de Compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277
Destinataire : BEACCMCX090
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire ***d'un million (1.000.000) F.CFA par lot,*** devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le ***jeudi 16 Octobre 2025 à 12 heures précises***. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX Bureau d'ordre 15ème étage, porte 15.01
Adresse : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé- Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en ***une phase, le jeudi 16 Octobre 2025 à 13 heures*** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires ***dûment mandatés*** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Yaoundé, le 25 AOUT 2025
Le Responsable.
DGAM

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Renforcement des capacités en communication pour la promotion de la vaccination de routine: 21 formateurs outillés à Brazzaville

Du 25 au 29 août 2025, Catholic Relief Services (CRS) Congo a organisé à Brazzaville un atelier national de formation des formateurs axé sur l'engagement communautaire, la mobilisation sociale, la communication pour le changement social et de comportement, et les normes sociales. Cette session de renforcement des capacités s'inscrit dans le cadre du projet Targeted Country Assistance (TCA) 2025, mis en œuvre par CRS en partenariat avec le Club Jeunesse Infrastructure et Développement (CJID), pour soutenir le Programme Élargi de Vaccination (PEV) du Ministère de la Santé et de la Population avec l'appui financier de GAVI – l'Alliance du Vaccin.

De droite à gauche la Conseillère Technique pour l'Impact et la Qualité des Programmes de CRS, la Représentante Résidente par intérim de CRS, le Conseiller du Ministre de la Santé et de la Population aux Projets et Programmes de Santé, le Directeur du Programme Elargi de Vaccination et le représentant du Directeur Departemental des Soins et Services de Santé de Brazzaville.

L'atelier avait pour objectif principal d'outiller les formateurs du niveau central et départemental afin de garantir une mise en œuvre efficace, cohérente et durable des stratégies de génération de la demande vaccinale, dans un contexte où l'adhésion des communautés reste essentielle pour l'atteinte des cibles en couverture vaccinale.

Une formation certifiante au contenu technique et participatif animée par la Conseillère Technique pour l'Impact et la Qualité des Programmes venue du siège de CRS, avec le soutien technique du Chargé de communication dudit projet. Ainsi, durant cinq jours, 21 participants dont 10 femmes et 11 hommes ont activement pris part aux sessions. Parmi eux, 15 points focaux communication départementaux, ainsi que 6 cadres du niveau central représentant le Programme Élargi de Vaccination (PEV), la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé (DHPS) et le Centre d'Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP).

Le contenu a été structuré autour des sept étapes clés de la communication pour le changement de comportement, en allant de l'énoncé de comportement, la définition des déterminants prioritaires, l'identification de la population cible, la définition de l'objectif de changement, la formulation des activités et tactique d'engagement, l'élaboration des messages à la sélection du matériel à utiliser. Cette approche méthodologique, conjuguée à des exercices pratiques et des études de cas, a permis aux participants de renforcer leur maîtrise des outils de planification, de mise en œuvre et de suivi des interventions de communication en lien avec la vaccination de routine.

L'initiative TCA 2025 vise à soutenir le PEV dans l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la gouvernance des interventions liées à la vaccination. D'une durée de 12 mois, ce projet cible cinq départements prioritaires : Brazzaville, Pointe-Noire, Plateaux, Sangha et Likouala.

L'appui technique de CRS à travers ce projet s'articule autour de deux volets majeurs :

•Le renforcement des capacités locales à travers la formation en communication pour le changement de comportement, l'engagement communautaire et la mobilisation sociale ;

•Le soutien à la digitalisation du processus d'identification des enfants sous-vaccinés ou zéro dose, via l'action des relais communautaires.

À l'issue de l'atelier, des certificats d'achèvement ont été remis aux participants, en reconnaissance de leur engagement et des compétences acquises. Cette activité marque un pas important vers la construction d'un réseau de formateurs capables de porter la dynamique de transformation sociale et comportementale autour de la vaccination, en synergie avec les autorités sanitaires, les partenaires techniques et les communautés locales.

Photo de groupe avec l'ensemble des participants certifiés à la suite de la formation

Ce renforcement des capacités contribue aux efforts déployés par le Gouvernement congolais et ses partenaires pour garantir un accès équitable aux services de santé préventifs, et faire progresser les indicateurs de couverture vaccinale sur l'ensemble du territoire.

L'équipe de rédaction de CRS.

BOUENZA

Le PCT soutient ses comités

L'objectif de la récente tournée politique de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) dans la Bouenza était de faire un état des lieux du parti. Sous la direction de Ralcoh Donatien Mouanda Kitsinga, président de la fédération PCT-Bouenza, accompagné des membres du bureau exécutif, cette descente visait à préparer les militants en vue du 6e Congrès ordinaire du parti et à les inciter à se préparer pour l'élection présidentielle de mars 2026.

Jean Kanza, secrétaire à l'organisation et à la mobilisation de la fédération PCT-Bouenza, a déclaré que le parti se portait très bien dans le département. En revitalisant l'ensemble des comités, les dirigeants ont appelé les militants à s'approprier les valeurs fondamentales du parti pour garantir un avenir meilleur pour les Congolais dans leur vie communautaire.

Selon Jean Kanza, les militants du PCT doivent se rassembler et afficher les idéaux du président-fondateur Marien Ngouabi. Il a souligné que le 6e congrès ordinaire est un moment crucial pour l'avenir du parti, et que chaque militant doit contribuer à cet effort collectif en s'acquittant d'une cotisation spéciale pour assurer le succès de ce congrès.

Jean Kanza

Cette tournée de la fédération PCT-Bouenza a été l'occasion de rappeler à la base l'importance de rester soudée au parti afin d'assurer une véritable victoire et de maintenir l'esprit du parti.

Jean MOUSSOUNGOU KIOSSI

POLITIQUE

L'UDH-Yuki poursuit sa rénovation

L'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) a annoncé le 17 Août 2025 la radiation de trois de ses cadres. Lors d'une réunion extraordinaire de son bureau politique à Brazzaville, la décision a été rendue publique à travers un communiqué signé par le président national du parti, Joseph Badiabio. Elle vient sanctionner ce que la direction qualifie de «fautes graves et manquements répétés» aux statuts et règlements internes de la formation.

Les responsables exclus sont Gérald Lone Bambi Goma, député de Makélékélé 1; M. Massengo Sylvain, conseiller départemental de Brazzaville, ainsi que M. Gilles Fernand Bassindikila, membre du bureau politique. Selon le communiqué, ces derniers sont strictement interdits d'engager le parti, d'utiliser son nom, son logo ou tout autre de ses symboles. Le parti prévient que quiconque va utiliser le nom ou le logo de l'UDH-Yuki sans autorisation s'expose à des poursuites judiciaires.

Le bureau politique précise que cette décision est le fruit d'un constat d'indiscipline répétée et d'actes considérés comme portant atteinte à la cohésion interne. En avril 2024, certains de ces cadres avaient déjà fait l'objet de sanctions disciplinaires assorties de suspensions et de déchéances de fonction, mais ces mesures n'avaient pas produit l'effet escompté. Au contraire, elles avaient été accueillies avec arrogance et avaient contribué à renforcer un climat de défiance vis-à-vis des instances dirigeantes.

Pour assurer la continuité de ses activités parlementaires, l'UDH-Yuki a confié l'intérim de la présidence du groupe parlementaire au député Sylvain Samba, vice-président du groupe. Cette décision restera en vigueur jusqu'à la reconstitution officielle du groupe conformément aux dispositions de l'article 64 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, qui encadre la déclaration politique des groupes et la désignation de leurs dirigeants.

Joseph Badiabio,

En adoptant cette mesure, le parti affirme vouloir préserver son intégrité et restaurer la discipline dans ses rangs. Il insiste sur la nécessité pour les militants de rester mobilisés autour de ses idéaux fondateurs: la fidélité, la transparence et la solidarité. Pour la direction de l'UDH-Yuki, il s'agit avant tout de garantir l'unité interne et d'éviter que des comportements jugés déviants ne compromettent son combat politique.

«La mobilisation, la fidélité et la discipline demeurent de mise pour tous les militants», conclut le communiqué signé par Joseph Badiabio, marquant ainsi la volonté du parti de tourner une page et de renforcer son action dans un contexte politique exigeant.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

BOUENZA

Madingou, ville cosmopolite

Avec plus de 50 000 habitants, Madingou s'étend sur une superficie de 65 km². Cette ville est devenue un véritable carrefour culturel, accueillant diverses ethnies et modes de vie au cours des deux dernières années. Fortuné Pouela, président du conseil municipal et maire de Madingou, s'engage à promouvoir une culture de civisme et d'abnégation au travail.

Le maire souhaite faire comprendre à la population que la mairie est engagée dans un développement à tous les niveaux. Sur le plan agricole, les habitants cultivent des fruits, des légumes, du manioc et des bananes, des produits essentiels à la chaîne de consommation.

Pour Fortuné Pouela, la culture du travail est la clé de l'expansion et de l'essor du brassage culturel, car Madingou est désormais une commune pleinement fonctionnelle.

Madingou a établi un partenariat avec la ville de Tarroudnnt au Maroc pour un développement mutuel. Cet accord permettra aux deux villes d'obtenir des avancées significatives dans les domaines de l'assistance financière, éducative et de l'assainissement.

Le maire est également en discussion avec l'Union européenne pour accroître les échanges et bénéficier d'atouts socio-culturels et économiques, ainsi que de bourses pour les citoyens de Madingou. Il espère que cette collaboration aidera à résoudre les problèmes d'assainissement de la ville. Fortuné Pouela reste optimiste quant à la réalisation de ces projets.

Madingou, riche en culture, est connue pour sa variété de danses, telles que le Kodobo chez les Kambas, le Kibourikiri et Muntuta chez les Bembés, et le Ndara chez les Dondos. En matière de gastronomie, les plats Kintsouloukoutou et Nkassa sont particulièrement appréciés.

La ville accueille également un marché forain deux fois par mois, les 06 et 07, visant à favoriser les rencontres économiques et sociales dans la localité. Fortuné Pouela se bat pour créer de bonnes conditions de vie et encourager la citoyenneté à Madingou.

Jean MOUSSOUNGOU-KIOSSI

COUP D'OEIL EN BIAIS

Révision des listes électorales: Tsaty-Mabiala ouvre la polémique

Alors que le Congo se prépare pour l'élection présidentielle de mars 2026, le chef de file l'opposition a ouvert une polémique suite à l'opération de révision des listes électorales lancée lundi 1er septembre 2025. Pascal Tsaty-Mabiala estime que le Gouvernement n'a pas tenu compte des recommandations de la rencontre d'Owando, notamment l'introduction de la biométrie dans le processus électoral, un nouveau découpage électoral et la refonte de la liste électorale. *«A notre étonnement, le gouvernement ne se soucie guère des recommandations de la dernière concertation tenue à Owando en mars 2022»*, a déploré le chef de l'opposition, à l'occasion des travaux du 5ème Conseil national de l'UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale).

La Toile, nouvelle scène des artistes comédiens au Congo

Les artistes comédiens congolais ont investi la toile, outil essentiel qui leur offre une plateforme pour toucher un public plus large et développer leur notoriété. C'est que la toîle permet une diffusion rapide et directe de leur travail humoristique, qu'il s'agisse des sketches, d'improvisations ou de séries. Nombre d'humoristes et créateurs de contenu, comme Jojo la légende, Le Procureur Ange Boueya (imitateur du procureur de la République André Gakala Oko), Daly Cardinal, July Mâ Loukoula, H La Comédienne, Mampouya (le petit sapeur de Kimpouomo, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou) et son mentor, ont un succès fou et sont devenus des références incontournables. Au-delà du rire, si certains utilisent les plateformes comme Facebook, TikTok, etc., pour se faire connaître, sans plus, d'autres le font pour sensibiliser et susciter la réflexion sur des problèmes de société.

Le deuxième module du marché Total de Bacongo se fait toujours attendre

Dix ans après l'inauguration en grande pompe du premier module (qui aurait coûté un peu plus de 6 milliards de francs CFA) de ce marché mythique de la capitale congolaise, le deuxième module (un bâtiment de 4 étages devant offrir 5700 places) n'a toujours pas pris forme. Les travaux devaient s'achever en juillet 2017, avait affirmé le ministre Bouya. Ils n'ont toujours pas commencé. En attendant, les vendeurs et les clients continuent à côtoyer des montagnes d'immondices et de boue en saison pluvieuse. Par manque de places, certains vendeurs étalent leurs fruits et légumes par terre. Le poisson salé et fumé ainsi que d'autres produits sont vendus à même le sol. *«Le plus grand marché de Brazzaville est toujours sale, mais ses gestionnaires ont le culot de faire payer 300 ou 500 francs CFA par jour pour son nettoyage»*, dénoncent, excédés, les usagers.

La Délégation de l'Union européenne à Brazzaville recrute :

un(e) Assistant(e) de coopération

< contrat à durée déterminée de 2 ans au maximum>

L'avis de vacance complet est disponible sur le site officiel : https://www.eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr (Opportunités / Postes vacants)

Date limite d'envoi des candidatures: 19/09/2025

Seul(s) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés.

PARTENARIAT CONGO - UE

La Délégation de l'UE promeut l'égalité des chances et applique une politique de recrutement inclusive et non discriminatoire.

Banque des Etats de l'Afrique centrale-Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°1

Sélection régionale ouverte n°100/BEAC/SG-DPMG/SRO/Prest/2025 pour la réalisation, en lots indépendants, des études géotechniques sur divers sites de construction des futures agences de la BEAC

En vue de la construction de ses futures agences, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite ***réaliser des études géotechniques sur ses sites à Bouar en République Centrafricaine, à Dolisie au Congo et à Mongomo en Guinée Equatoriale***. A cet effet, elle invite, par le présent avis sélection, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition. La présente sélection est subdivisée en lots indépendants comme suit:

- Lot 1: Bouar en République Centrafricaine;
- Lot 2 : Dolisie au Congo;
- Lot 3 : Mongomo en Guinée Equatoriale.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment ***la sélection régionale ouverte sur la base du coût de la proposition.***

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
SERVICES CENTRAUX, Direction Générale de l'Exploitation,DGAM, 14ème étage, porte 14.12
Adresse : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5404, 5402 ou 5403
Fax : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de ***Ceux mille (100. 000) Francs CFA par lot,*** payable ***exclusivement*** par virement bancaire en faveur des Services centraux de la BEAC.

Virement Zone CEMAC:
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Des visites de sites obligatoires seront organisées **entre le 08 et le 19 septembre 2025** pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après au plus tard **le jeudi 02 Octobre 2025 à 12 heures précises.**

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE -Services Centraux, Bureau d'ordre, 15ème étage, porte 15.01
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé- CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées

Les soumissions seront ouvertes en ***une phase le jeudi 02 Octobre 2025 à 13 heures*** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires ***dûment mandatés*** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

présence
le dirigeant du
Yaoundé, le 25 AOUT 20
Le Responsable,
DGAM

Banque des Etats de l'Afrique centrale-Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°1

Sélection régionale ouverte n°99/BEAC/SG-DPMG/SRO/Prest/2025 pour la réalisation, en lots indépendants, des études topographiques sur divers sites de construction des futures agences de la BEAC

En vue de la construction de ses futures agences, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite ***réaliser des études topographiques sur ses sites à Bouar en République Centrafricaine, à Dolisie au Congo et à Mongomo en Guinée Equatoriale***. A cet effet, elle invite, par le présent avis sélection, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition. La présente sélection est subdivisée en lots indépendants comme suit:

- Lot 1: Bouar en République Centrafricaine;
- Lot 2 : Dolisie au Congo;
- Lot 3 : Mongomo en Guinée Equatoriale.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la ***sélection régionale ouverte sur la base du coût de la proposition.***

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation,DGAM, 14ème étage, Porte 14.12
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5404, 5402 ou 5403
Fax : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de ***Ceux mille (100. 000) Francs CFA par lot,*** payable ***exclusivement*** par virement bancaire en faveur des Services centraux de la BEAC.

Virement Zone CEMAC:
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Des visites de sites obligatoires seront organisées ***entre le 08 et le 19 septembre 2025*** pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le **jeudi 02 Octobre 2025 à 13 heures précises.**

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE -Services Centraux Bureau d'ordre 15ème étage, porte 15.01
Adresse : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé- CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées

Les soumissions seront ouvertes en ***une phase le jeudi 02 Octobre 2025 à 14 heures*** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 25 AOUT 2025
Le Responsable,
DGAM

AFRIQUE DU SUD

Faire des cimetières des lieux sacrés et touristiques

Elu en août 2025 à la tête de la ville, Herman Mashaba, maire de Johannesburg, veut développer le tourisme des cimetières. Une pratique encore très peu répandue, alors que de nombreux héros sud-africains, notamment de la lutte anti-apartheid, y reposent. A Soweto, cœur de la lutte et de la répression, le cimetière Avalon, l'un des plus grands de la ville, s'est doté de nouvelles installations et prépare déjà le terrain pour accueillir des touristes du monde entier.

Lieu de recueillement, les cimetières sont aussi un fleuron pour l'économie

Il y a un an, l'accueil du cimetière Avalon se limitait à une rangée de chaises. Aujourd'hui, on y trouve une grande fresque historique. Il existe toute l'histoire d'Avalon, cimetière inauguré en 1972. *«Vous voyez, là c'est une nouvelle signalisation. Elle indique où se trouvent les personnalités importantes. C'est tout nouveau, nous l'avons installé en juillet»,* a confié Azola Manjatti, directeur du cimetière.

Des panneaux qui mènent par exemple à la tombe d'Hector Pieterson, tué à 12 ans lors de la violente répression de 1976: *«Sa tombe est loin du carré des héros. Parce qu'en 1976, ces figures n'étaient pas encore considérées comme des héros. Le cimetière espère bientôt engager un guide. Pour parler de cette tombe unique, par exemple: deux symboles de la marche des femmes du 9 août 1956, quelque 20.000 femmes de couleurs de peaux différentes. Là, une blanche et une noire, réunies dans la lutte, ont été enterrées ensemble».*

Lilian Ngoy, a-t-il poursuivi, *«a été enterrée ici, puis il y a eu une réouverture, parce que quand Helen Joseph est décédée, son souhait était d'être enterrée aux côtés de son amie, de sa camarade de lutte. Vous savez, les cimetières sont des lieux sacrés, les visiter ne fait pas vraiment partie de notre culture. Mais, aujourd'hui, on passe le pas, pour parler de notre histoire, comme ça se fait en Europe ou en Amérique du Nord. Et j'en suis très fier»*, a souligné le directeur du cimetière.

Le cimetière met aussi en avant les soldats sud-africains tombés aux combats lors de la Première guerre mondiale et bien trop souvent oubliés des livres d'histoire. Plus de 200.000 Sud-Africains ont participé à la Grande guerre. Au total, 11.575 d'entre eux ont été tués.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Le patron du HCR appelle à une aide humanitaire immédiate

Le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, est arrivé vendredi 29 août 2025 à Goma. Il a rendu visite aux déplacés retournés à Sake, à une vingtaine de kilomètres de Goma, à l'Est de la RD Congo, et déploré leurs conditions de vie, la plupart d'entre eux vivant dans des huttes en bâches, sans aucune assistance.

Filippo Grandi consolant une mère en détresse et son enfant

A cette occasion, Filippo Grandi a appelé les acteurs humanitaires à s'unir pour venir en aide à ces populations qui ont des difficultés à accéder aux besoins essentiels comme s'alimenter et dormir. Car, pour nombre d'eux, les maisons ont été détruites lors des récents combats entre les rebelles de l'Alliance Fleuve Congo (AFC) et le Mouvement 23 (M23) et l'armée congolaise. Après l'étape de Sake, le représentant du HCR a échangé avec les autorités du groupe AFC/M23.

L'appel du représentant du HCR est adressé, en général, aux bailleurs de fonds pour qu'ils donnent, aux Agences humanitaires, les ressources nécessaires pour aider ces personnes. C'est aussi un appel à toutes les parties qui sont engagées dans les pourparlers de paix à Washington au Etats-Unis et à Doha au Qatar, pour que, dans toutes ces discussions qui concernent les aspects politiques, économiques et sécuritaires, on n'oublie pas la situation des personnes qui souffrent, qui ont besoin de l'aide immédiate humanitaire, notamment les réfugiés et les déplacés, de solutions rapides.

A. P. M.

A VENDRE
QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON
3 chanmbres - Salon - Cuisine
Eau - Electricité
Tél: 05 392 98 96

ACTIONS CARITATIVES

Sadio Mané transforme la vie des habitants de son village

Légende de Liverpool (Angleterre), Sadio Mané faisait partie de l'un des plus grands trios d'attaque d'Europe avec Mohamed Salah et Roberto Firmino. Cependant en 2022, il a opté pour le Bayern Munich, en Allemagne. A la fin de sa seule saison, l'ancien de Metz a décidé de rallier l'Arabie Saoudite et Cristiano Ronaldo à Al Nassr. Il continue à faire la une des journaux pour ses talents de footballeur, mais c'est son travail caritatif qui fait la plus grande différence.

Le footballeur Sadio Mané a impacté positivement son village natal

Il est connu pour sa philanthropie depuis quelques années, faisant régulièrement tout ce qu'il peut pour améliorer la vie des gens dans son pays natal, le Sénégal. Icône nationale, Sadio Mané a grandi à Bambali, un village sénégalais situé à 250 km de Dakar, la capitale du pays. A 15 ans, il s'est enfui de chez lui pour devenir footballeur professionnel, mais il n'a jamais oublié ses racines.

Lorsque la COVID-19 a frappé en mars 2020, Mané a fait un don de 41.000 euros au Comité national sénégalais qui lutte contre la pandémie. Cependant, son travail le plus inspirant a été réalisé dans son village natal de Bambali. Il a contribué à transformer le village, dont la population est estimée à 2000 habitants, sur le point de devenir une ville. Sadio Mané a construit un hôpital public de 455.000 euros, qui comprend une unité de soins de maternité. Son père est décédé lorsqu'il était enfant et le manque de services de santé dans sa région natale est devenu une grande cause dans sa vie. *«Je me souviens que ma sœur est aussi née à la maison parce qu'il n'y a pas d'hôpital dans notre village. C'était une situation vraiment triste pour tout le monde. Je voulais en construire un pour donner de l'espoir aux gens»*, a-t-il évoqué.

L'inclusion d'une unité de maternité est particulièrement importante, le taux de mortalité maternelle au Sénégal étant extrêmement élevé (315 décès pour 100.000 naissances au Royaume-Uni. Le nombre de décès liés à la grossesse est encore plus élevé dans les zones rurales du Sénégal, où une femme sur 19 meurt en couches. L'investissement de Mané fait une la différence dans la région. Il a également fait un don de 250.000 euros pour une école secondaire publique gratuite et a fourni des ordinateurs portables et 400 dollars chacun aux élèves les plus performants du lycée de Bambali. Pour augmenter les chances des jeunes du village, il donne souvent des vêtements de sport gratuits. Il a notamment fait un don de 300 maillots de Liverpool avant la finale de la Ligue des champions 2018 pour que les habitants de son village puissent les porter.

Sadio Mané a également construit une station-service et participe actuellement à la construction d'un bureau de poste. Il donne aussi 70 euros par mois à chaque famille du village et leur fournit une connexion internet 4G. Toutes ces mesures visent à améliorer la connectivité avec les autres zones et à réduire l'isolement et les inégalités dont souffrent les villages ruraux du Sénégal. Désormais meilleur buteur de l'histoire du Sénégal, Sadio Mané est une icône nationale.

A. P. MASSAMBA

ANNONCE LEGALE

TRACTAFRIC MOTORS CONGO
en sigle TAMCO

SOCIETE EN LIQUIDATION, AU CAPITAL DE 126.800.000 FCFA, IMMATRICULEE AU **RCCM N° CG-PNR-01-1985-B14-01515, NIF: 0119507638, NIU:M200611000011683.**

SIEGE SOCIAL: CABINET D'AVOCATS PETRO SIS 117, AVENUE MONSEIGNEUR THEOPHILE MBEMBA, DERRIERE L'ECOLE CONSULAIRE FRANÇAISE CHARLEMAGNE CENTRE-VILLE, B.P:793 POINTE-NOIRE REPUBLIQUE DU CONGO BRAZZAVILLE.

Par ordonnance du 14 août 2025, le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a accordé à la liquidation de la société **TRACTAFRIC MOTORS CONGO** une prorogation supplémentaire jusqu'au **31 décembre 2025** pour poursuivre les opérations de liquidation ainsi que le mandat de liquidateur.

Il lui a accordé en outre une prorogation au **31 décembre 2025** pour la tenue de son Assemblée Générale censée statuer sur les états financiers de synthèse annuels.

Pour avis,
Le Liquidateur
Monsieur Abdelali ENNACIRI

COMMEMORATION

Il y a 30 ans disparaissait Mgr Godefroy Émile M'Pwati «Tâ God»

Trente ans se sont écoulés depuis la disparition de Mgr Godefroy Émile M'Pwati, premier évêque congolais du diocèse de Pointe-Noire. A cette occasion, Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, a présidé une eucharistie le dimanche 10 août 2025 en l'église Saint Christophe de Mvou-Mvou, dans le deuxième arrondissement de la ville océane. Peu avant cette messe, une cérémonie d'exhumation des restes mortels au cimetière de Loango et de réinhumation en l'église Saint-Christophe, son ancienne paroisse où il fut curé a eu lieu.

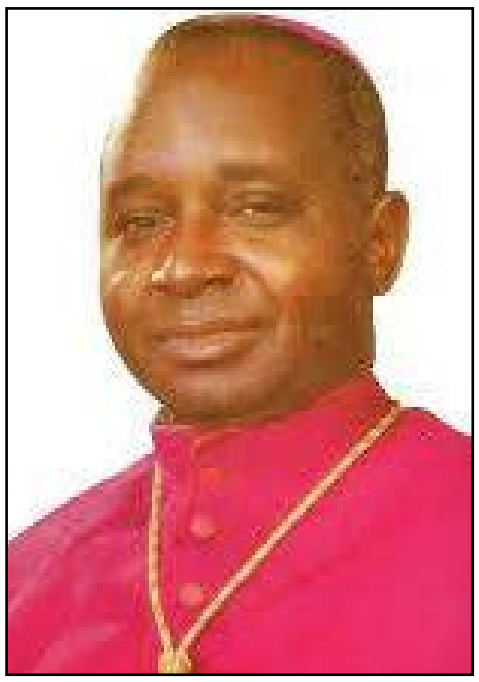

Mgr Godefroy Émile M'Pwati

L'archevêque de Pointe-Noire était accompagné de NN. SS Louis Portela Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, Jean Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire. Plusieurs prêtres parmi lesquels l'abbé Nance Farel Djembo Batchi, vicaire général. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, ainsi que quelques membres du gouvernement ont assisté à cette cérémonie, sous les airs musicaux de la chorale Tâ God. Mgr Godefroy Émile M'Pwati est né le 13 avril 1928 à Bilala. Il est ordonné prêtre le 9 juillet 1961, par Mgr Jean-Baptiste Fauret, spiritain et premier évêque de Pointe-Noire. Nommé premier évêque congolais de ce diocèse le 5 juin 1975, sa consécration a eu lieu le 7 décembre de la même année, par le cardinal Emile Biayenda. Il succède à Mgr Jean-Baptiste Fauret et reste à la tête de ce diocèse jusqu'au 1er juin 1986. Appelé affectueusement Tata God, il est le 5ème évêque congolais après Théophile Mbemba, Benoît Gassongo, Emile Biayenda et Georges Firmin Singha. Mgr Godefroy Émile M'Pwati s'est illustré par la traduction des textes bibliques en langue locale et par la composition de nombreux chants religieux en langue vili, sous la bénédiction du Pape Paul VI qui voulait que l'inculturation du message évangélique dans les différentes langues du monde soit une réalité. Il est décédé le 10 août 1995.

Au cours de cette eucharistie, la famille de Mgr Godefroy Émile M'Pwati a exprimé sa gratitude au clergé de Pointe-Noire et à Mgr Abel Liluala, qui ont permis que cette cérémonie ait lieu. Selon Gomes Bissouta, un des membres de la famille, *«de son vivant et sentant venir les hurlements de la tombe, Tâ God, déjà amortit par le poids de l'âge, retourne à Saint Christophe sa paroisse d'origine. Il s'est rendu partout en sillonnant tout le Royaume Loango, de Pointe-Noire, au Cabinda, à la recherche des jeunes pour les attirer vers la vie religieuse sans distinction sociale»*. Des témoignages ont été faits sur la vie de l'illustre disparu par Mgr Jean-Claude Makaya Loemba. L'archevêque de Pointe-Noire a, dans son homélie, vanté les vertus qu'incarnaient Tâ God. *«Je nous rappelle et comme nous l'avons entendu dans l'Evangile, qu'il faut rester en tenue de service, ceinture autour des reins et lampes allumées pour nous engager dans la construction d'une Église et d'une société où règnent l'amour fraternel sans hypocrisie, le pardon et l'espérance; une Eglise et une société où on voit plus loin que nos conflits d'humeur d'aujourd'hui. Où on voit plus loin que le bout de notre nez. Il a réalisé une œuvre inoubliable pour que l'Évangile de délivrance soit proclamé et chanté en langue vili, pour que la bonne nouvelle atteigne des peuples enclavés ou illettrés, pour que le peuple de Dieu soit libéré de l'esclavage des divisions, pour que les filles et fils d'un même pays se respectent réciproquement, sans tomber dans l'idéologie de l'hégémonie des uns sur les autres»*.

Au cours de cette eucharistie, il s'est agi aussi, de rendre grâce à Dieu pour le bon déroulement de la première édition du forum social de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu chrétien dans la ville océane.

Madocie Deogratias MONGO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Saint-Esprit de Moungali a soufflé ses 50 bougies

Depuis que l'église Saint-Esprit de Moungali fut consacrée, cinquante ans se sont écoulés. Pour les besoins de l'histoire, nous revenons sur cet événement grandiose qui marqua et continue à marquer les esprits. C'était une radieuse journée qu'a vécue la communauté paroissiale de Moungali ce dimanche 18 mai 1975, en la fête de la Pentecôte, avait écrit La Semaine Africaine dans l'édition du 25 mai 1975.

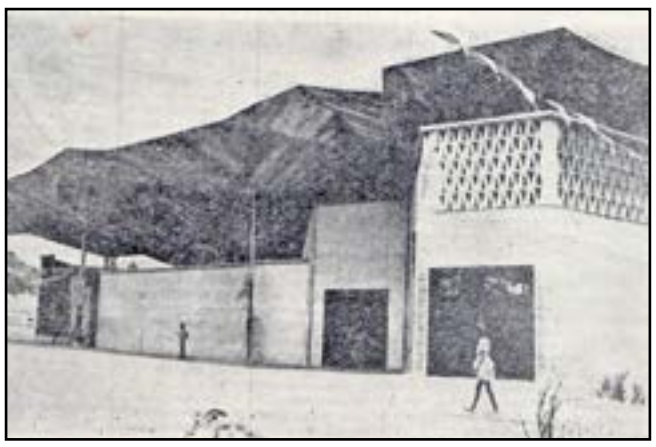

La façade de l'église Saint-Esprit de Moungali: un bâtiment simple,beau et fonctionnnel

Ce jour-là, le Cardinal Emile Biayenda consacrait solennellement cette église. Moungali, l'un des quartiers les plus populeux de Poto-Poto a vu naître sa vie paroissiale vers 1950. A cette époque, l'église mère l'une des ''Brazzaville-noires'', Sainte-Anne, voyait surgir tout autour d'elle, assez loin parfois des quartiers nouveaux: vers l'Est, c'était Ouenzé, au Nord Moungali. C'est le Père Durand descendu des Plateaux, qui le premier réunira au cinéma Vox pour la messe du dimanche une petite communauté fervente.

Un terrain est bientôt acheté, un hangar-chapelle construit qui s'améliorera d'année en année, et sous l'impulsion des Pères Durand, Gevaudan, Robyr, Copy et Le Corre, se constituera et s'organisera la paroisse la plus importante de la capitale. Aussi bientôt se fait sentir la nécessité d'une véritable église. Un plan était présenté, établi par un jeune architecte suisse, M. Scharli, lauréat d'un concours de plans d'église spécialement étudiées pour l'Afrique, qui convenait parfaitement à l'emplacement disponible, aux exigences d'une paroisse nombreuse et à ses possibilités financières plutôt modestes. Commencée, le 11 février 1966, sous l'impulsion du Frère Tarcicius et grâce au travail acharné de ses 50 ouvriers et des nombreux travailleurs bénévoles, l'église sera pratiquement terminée six mois plus tard.

Elle est conçue comme un assemblage de quinze parapluies de béton retournées comme des mains tendues pour la prière, soutenus par de minces colonnes creuses par où se fait l'écoulement des eaux de pluie. L'espace ainsi délimité, est entouré d'un mur d'enceinte, montant aux quatre cinquièmes de la hauteur, laissant ainsi un large bandeau de vide par où fuse la lumière et qui permet une aération parfaite. Un inconvénient (peut-être!) avec l'air et la lumière, nous arrivent aussi les bruits de la rue toute proche, les coups d'avertisseur des voitures et les flonflons… des guinguettes et qui permet une aération parfaite. Mais il y a aussi l'inverse: sur la rue profane tombent les échos de l'Eglise, et les accents puissants et harmonieux des deux chorales de la paroisse rappellent au passant anonyme que Dieu est là. L'église de Moungali est toute mêlée à la vie grouillante de ce vivant quartier.

Il importe de signaler que la construction de l'église dont le coût s'est monté à 15 millions de Francs CFA (chiffre relativement bas lorsqu'on considère l'ampleur des bâtiments) a été assurée financièrement pour un bon tiers par les paroissiens eux-mêmes. Dimanche dernier, une foule nombreuse encadrée par un service d'ordre impeccable, occupe les deux mille places assises de l'église et une partie des allées, lorsque la cérémonie de consécration commence. Entourant à l'autel le Cardinal Emile Biayenda; le curé de la paroisse le père Didace Malanda, les autres prêtres de la paroisse, ainsi que le chanoine Vanneste, ancien doyen de la Faculté de théologie de Kinshasa, et MM. Ntedika et Atal doyen et professeur à la même faculté. Invité le Cardinal Joseph Malula s'est fait excuser. Et les rites majestueux de la consécration d'une église commencent. Ce sont ceux du nouveau rituel auxquels viennent s'ajouter avec bonheur des emprunts aux traditions bantoues. Ainsi au moment de l'offrande, avec le pain et le vin, seront offerts les objets suivants: kebo, nkandi, bounfounda, tinzou, youki, n'tété, manioc, nsamba, etc.

Ainsi, dans la cérémonie proprement dite de la consécration, furent utilisés et christianisés les rites de la libation du vin de palme, du nsinda (temple des esprits des ancêtres) petite excavation ménagée au pied de l'autel où seront placées et scellées, avec les reliques des martyrs de l'Ouganda et le parchemin certifiant l'acte du jour, les nkandi (noix de palme séchées) représentant chacune un ancêtre dans la foi de la chrétienté de Brazzaville. Les autres cérémonies du rituel consécratoire sont connues: aspération de l'église, onction des croix de dédicace, encensement et onction de l'autel. Notons seulement que les chants furent assurés avec maîtrise par la Schola et la Chorale, alternant avec puissance et précision leurs très belles prestations.

L'après-midi, plusieurs réceptions se sont déroulées au mbongui pour les diverses catégories d'invités. En terminant, il faut rendre hommage au Conseil paroissial de Moungali qui a été l'organisateur de cette magnifique journée: Sylvestre Mpassy, Raymond Nganga, Michel Mabanza, Henriette Kimbembe, Célestin Nkuka, Arsène Massamba, Samuel Bakekolo, ainsi qu'au clergé du Saint-Esprit: les Pères Didace Malanda, Jean Van Der Burg et Eugène Coudray. Cet événement aussi grandiose n'a jamais été commémoré dans cette paroisse.

Alain-Patrick MASSAMBA

PRODUITS DE CONSTRUCTION DE BRAZZAVILLE
En abrégé PROCOB
Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
au capital de 10 000 000 de francs CFA
Brazzaville (Congo), Corniche de Bacongo, Quartier Mbama CQ 22
RCCM CG-BZV-01-2003-B14-00010

Changement du Commissaire aux comptes Titulaire et du commissaire aux comptes suppléant

Par délibération de l'actionnaire unique en lieu et place de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 mai 2025, enregistrée à PNR Centre le 08 juillet 2025, F°125/46 N°5235, l'actionnaire unique, constatant la fin des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, le Cabinet AUDITECH représenté par Monsieur Anges MABIALA, et Monsieur Patrick GAMASSA, a décidé de les remplacer au profit du Cabinet MAUCLAIR MOUFOUMA EXPERTISE COMPTABLE, représenté par Monsieur MOUFOUMA Philippe Mauclair, AGREMENT CEMAC N° SEC 091, et de Monsieur Fernand MABIALA, Agrément CEMAC EC 581, respectivement Commissaire aux comptes Titulaire et Commissaire aux comptes Suppléant. Accusé de dépôt au RCCM de BZV le 21/08/2025, sous numéro de dépôt **CG-BZV-01-2025-D-01008**. Le RCCM a été modifié en conséquence.

POUR INSERTION

ANNONCE LEGALE
LA SOCIETE CONGOLAISE DE SERVICES D'AUTOMOBILES
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F CFA
Siège social Avenue Linguissi Pembelet, à côté du restaurant italien, centre-ville,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2025-B12-00101

Suivant procès-verbal en date du 02 juin 2025 enregistré à Pointe-Noire le 20 août 2025, sous le folio 153/13 n° 595, les associés de la société «**SOCIETE CONGOLAISE DE SERVICES D'AUTOMOBILES**», immatriculée au RCCM sous CG-PNR-01-2025-B12-00101, ont décidé ce qui suit:

PREMIERE RESOLUTION: DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE
Les associés décident et prononcent la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions des **articles 200 et suivants** de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales.

La personnalité morale de la société subsistera pour les besoins de sa liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.
Pendant cette période, la dénomination de la société sera suivie de la mention «société en liquidation». Cette mention ainsi que le nom du liquidateur devront figurer sur tous les actes et documents émanant de la société.

DEUXIEME RESOLUTION: DESIGNATION DU LIQUIDATEUR
Monsieur **BOIDALY Mamouri**, demeurant et domicilié à Pointe-Noire est désigné en qualité de liquidateur et accomplira sa mission dans les conditions prévues par les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des société commercial et aux textes subséquents.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG-PNR-01-2025-B12-00101

Fait à Pointe-Noire, le 25 août 2025.
Pour avis

Le Gérant

RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE DU CONGO

Deuxième session des prêtres exorcistes du Congo

La session des prêtres exorcistes du Congo s'est tenue le mardi 22 juillet 2025 au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville, sur le thème *«La pratique de l'exorcisme»*. Elle était placée sous la coordination de Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire et coordonnateur de la Commission épiscopale pour le renouveau charismatique catholique.

Elle a connu la participation des pères Aimé Mobwete Salumu, invité spécial, exorciste à Cotonou (Bénin) et vice coordonnateur pour l'Afrique francophone; Jack Harold Nkodia, exorciste de l'archidiocèse de Brazzaville. Des abbés Jean Marie Nsimba, exorciste du diocèse de Nkayi, modérateur de la session; Guy Roland Mouyamba, exorciste du diocèse de Kinkala, secrétaire de la session; Gildas Nolphène Mouanga, exorciste du diocèse Kinkala; Jhob Ellery Dashiel Mboukou, exorciste de l'archidiocèse de Brazzaville; Paul Massamba, exorciste du diocèse d'Impfondo; Habib Matoumona du diocèse de Gamboma; Côme Ghislain Mouanda de l'archidiocèse de Pointe-Noire. Il y a eu aussi la participation libre de deux prêtres, les abbés Isaac Robert Bitsoumanou du diocèse de Kinkala et Prisque Nsimouessa de l'archidiocèse de Brazzaville.

Dans son mot introductif, Mgr Abel Liluala a exhorté les participants au respect des principes et aux valeurs cardinales de la Doctrine sociale de l'Eglise. *«Dans notre Eglise, on ne se choisit pas, on est choisi et envoyé. Mes confrères évêques m'ont délégué pour vous accompagner»*.

Tout diocèse doit avoir un exorciste car nous sommes entourés de deux puissances: la puissance de Dieu et la puissance du diable. Dans son discours du 15 novembre 1972, le pape Paul VI disait ceci: *«De quoi l'Eglise a-t-elle besoin en priorité aujourd'hui? Elle a besoin de se défendre du Malin. Le mal existe, certes. C'est quelque chose qui est vivante, une réalité mystérieuse terrible. Celui qui refuse de croire en l'existence du Malin se met à l'encontre de ce que Jésus nous a révélé, il serait même un hérétique. Dans Mt 4, 1-11 Jésus a été par le Malin, le diable. Il l'appelle:* «Le prince de ce monde». *Il est l'ennemi № 1, le tentateur par excellence, il se manifeste là où la négation de Dieu est présente, là où l'amour est étouffé. «Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, malheur à lui. 1Co 16, 22». Son effroyable action se manifeste là où l'amour est tronqué, là où le désespoir se manifeste. Les prêtres doivent être fortifiés par la prière et le jeûne»*, a dit l'archevêque.

Les pères exhorcismes du Congo autour de Mgr Abel Liluala

Après cette exhortation du père évêque, il y a eu le tour de table pour le partage d'expériences, ainsi que les comptes rendu des dernières sessions partant de l'année 2023 à 2025 par le père Aimé Mobwete Salumu. Puis les participants ont procédé au renouvellement du bureau coordonnateur pour un mandat de trois ans. Ainsi, ont été élus:

- Coordonnateur: Père Jack Harold Nkodia
- Coordonnateur adjoint: Abbé Jean Marie Nsimba
- Secrétaire: Abbé Guy Roland Mouyamba
- Trésorier: Abbé Paul Massamba

Clôturant la session, Mgr Abel Liluala a invité les membres du bureau au travail et à plus de synodalité.

Rappelons qu'une session des prêtres exorcistes pour la zone Afrique centrale s'est tenue du 8 au 10 août 2025 au Centre Nganda, à Kinshasa, République Démocratique du Congo.

Abbé Guy Roland MOUYAMBA

MEDIAS

Radio Maria vient enrichir l'espace médiatique catholique du Congo

Son inauguration officielle couplée à la bénédiction des locaux a eu lieu samedi 2 août 2025 à son siège basé dans l'enceinte de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo. Avant la coupure du ruban symbolique et la visite guidée des installations de cette radio qui émet sur la fréquence modulée de 92.00 FM Mhz, il a été rappelé qu'elle a pour mission essentielle l'évangélisation.

Une messe a été célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Pendant la visite et dans une interview en direct dans l'un des studios, Mgr l'archevêque a invité les prêtres et les laïcs à s'approprier cet outil pastoral d'évangélisation.

Le père Roger Wawa, directeur de la Radio Maria en République Démocratique du Congo, a, quant à lui, souligné que cet outil d'évangélisation du 21e siècle répond bien aux aspirations de la nouvelle technologie de la communication et de l'information, notamment à l'heure où l'on parle de plus en plus de l'intelligence artificielle. L'Eglise du Congo doit s'en approprier pour sa pastorale. *«C'est une chaîne internationale qui a son siège en Italie et qui est présente au Congo, notamment dans les diocèses de Ouesso, Nkayi, Pointe-Noire et Brazzaville».*

Mgr Manamika bénissant le batiment abritant la radio

Pascal BIOZI KIMINOU

MUSIQUE SACREE

«Au cœur de la messe» de l'abbé Jhudel Divin Malanda

Je propose ici une analyse de l'album *«Au cœur de la messe»* de l'abbé Jhudel Divin Malanda, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, préparé et enregistré sous la direction d'Adrien Benaud Massamba.

D'emblée, chaque morceau est unique. De plus, l'ensemble, construit autour d'un ordinaire de la messe, présente une grande diversité, notamment grâce à la précision des voix et à la qualité du chœur réunissant des choristes de Brazzaville.

Les chants s'inscrivent pleinement dans leur vocation liturgique, avec des textes, des musiques et des arrangements adaptés à chaque moment, qu'il s'agisse de la prière (Kyrie, Agnus Dei) ou de la louange et de l'action de grâce.

Par ailleurs, les musiciens démontrent une belle entente en termes d'accords en privilégiant le collectif plutôt que la performance individuelle. Un point remarquable réside dans la construction orchestrale. En effet, certains accords répétés (ostinato harmonique) se superposent discrètement à l'harmonie du chœur parfois légèrement différente, créant ainsi une dynamique subtile sans altérer la qualité du chant. Cet équilibre transparaît particulièrement dans l'Agnus Dei avec un lead vocal bien réussi de l'abbé Jhudel (*«Mwan Meme»*, mon chant préféré) où la progression musicale I V II VI captive l'écoute et incite à la prière.

Il convient en outre de mettre en avant l'énorme contribution du trompettiste de renom May's Bantsimba, tout comme le remarquable talent de Féodor Hervelin Locko, dont la place mérite d'être soulignée parmi les autres musiciens professionnels ayant enrichi cet album.

une face de la pochette de l'album

Féodor assure de brillantes parties d'orgue, de synthé et de piano. Ses arrangements raffinés subliment l'ensemble sans jamais l'alourdir. Ma méthode d'amplification progressive, que je lui ai récemment transmise pendant l'enregistrement de l'album Bariki Bwana, est parfaitement maîtrisée: ainsi, les instruments entrent graduellement, évitant toute lassitude.

Ces arrangements novateurs et variés s'inscrivent parfaitement dans l'élan d'ouverture que je souhaite voir grandir au sein de nos chorales du Congo-Brazzaville. C'est ainsi que l'avenir de notre Eglise pourrait s'inscrire dans une musique à la fois attentive aux besoins spirituels des fidèles et respectueuse de la liturgie. Par exemple, le chant *«Gloria in excelsis Deo»* illustre comment le latin peut s'articuler avec des rythmes modernes, comme le démontre déjà le chœur des Amis du grégorien de la paroisse Notre-Dame du Rosaire.

Dans cette perspective, le chant liturgique se conjugue avec les techniques de la chanson chrétienne, sans s'enfermer dans la nostalgie d'un passé idéalisé ni s'attacher à un conservatisme rigide. L'Eglise intègre ainsi différentes formes musicales à travers l'inculturation, en associant la musique classique, le chant grégorien, les traditions populaires ainsi que des éléments de pop louange et de jazz.

Il convient enfin de souligner le rôle essentiel joué par la prise de son et la post-production, œuvre des ingénieurs du son Guy Noël Kombo et Freddy Massaki. La qualité du mixage et du mastering renforce la cohésion entre les voix et les instruments, sans jamais éclipser le chœur ni étouffer les paroles.

Pour toutes ces raisons, je recommande vivement cet album, une référence pour nos chorales et nos assemblées liturgiques, et j'encourage chacun à poursuivre l'excellence musicale, *«pour la gloire de Dieu et le salut du monde»*.

Abbé Fred Olichet BIYELA
Anthropologue et ethnomusicologue
Université de Neuchâtel (Suisse)

XXIIIEME DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE C

Etre chrétien, suivre Jésus, est une affaire sérieuse

***Textes**: Sg 9,13-18; Phm 9b-10.12-17; Lc 14,25-33*

Dimanche dernier, nous avons réfléchi sur l'humilité. Nous disions que la communauté du Christ est un lieu d'hospitalité pour les exclus. En tant que communauté chrétienne, l'invitation était de considérer les autres non comme des concurrents à dépasser, mais toujours comme des personnes à servir. L'humilité est l'art d'être exactement à sa place. Nous célébrons ce dimanche le vingt troisième dimanche ordinaire de l'année liturgique C. L'évangile met l'accent sur les exigences auxquelles est confronté le disciple qui veut suivre le Christ. Comment être disciple de Jésus-Christ et suivre son évangile, tel est le thème de ce dimanche.

Notre évangile propose à quiconque veut suivre le Seigneur, donc à tout baptisé, trois exigences: haïr la famille, porter la croix, renoncer à tous les biens.

En effet, les exigences de la suite du Christ sont comme des douleurs d'accouchement à traverser pour naître à la relation avec le Seigneur. Haïr sa famille et ses proches, c'est-à-dire mettre l'amour du Seigneur au cœur de ses relations et avoir un amour prioritaire pour le Seigneur. Porter sa propre croix (image qui rappelle la coutume selon laquelle les condamnés à la crucifixion devaient porter le bois horizontal de la croix à laquelle ils seraient suspendus), c'est-à-dire être disposé à aimer le Seigneur même dans les situations de contradiction, d'hostilité, de souffrance et d'injustice, en les saisissant comme des occasions de suivre le Crucifié. Renoncer à tous les biens, c'est-à-dire être prêt à perdre ses biens, à se séparer de tout ce que l'on possède, pour suivre celui qui n'avait même pas où poser sa tête. Cela n'a de sens que si nous le vivons comme une occasion de liberté et d'amour, comme un exercice de liberté et un travail de libération du cœur. Jésus exige la liberté face aux biens, la volonté de les partager avec ceux qui souffrent, la joie de le servir en toute personne nécessiteuse et humiliée.

Quel est l'ensiegnement à retenir?

Jésus, toujours prêt à déstabiliser par ses propositions, indique trois conditions pour le suivre: Haïr sa famille et ses proches, porter sa propre croix, renoncer à tous les biens.

Etre chrétien, suivre Jésus, est une affaire sérieuse. Pour beaucoup de personnes aujourd'hui, être chrétien n'est pas un choix personnel, ni même une décision de vie, mais un simple phénomène culturel. Ce n'est pas un choix qui leur vient à l'esprit. Celui qui est né Brésilien est Brésilien. Celui qui est né Japonais est Japonais. Il n'a pas à choisir. Il est né ainsi et mourra ainsi. Bien des personnes sont chrétiennes parce qu'elles sont nées ainsi et qu'elles sont mortes ainsi, sans jamais avoir eu l'idée de choisir et d'assumer ce qu'elles sont déjà de par leur naissance.

A quoi nous convie ce dimanche?

En tant que communuté chrétienne l'invitation est de renoncer à tout ce qui nous empêche de voler. La sequaela christi exige, comme instance fondamentale, de tourner tout son cœur vers le Seigneur: c'est un événement dans l'ordre de l'amour et, en même temps, un événement de liberté. Les exigences de la suite sont la pédagogie nécessaire vers la liberté et l'amour. Il s'agit de choisir d'aimer le Seigneur de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, jusqu'à remettre en cause ses sécurités affectives, matérielles et subjectives.

Frère Bienevenu Des Saints, Osst

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

INDUSTRIE DU BOIS

Achille Tsiéta: «Consommer local et baisser les coûts d'exploitation»

Au moment où se tenait à Brazzaville le Salon des métiers du bois (SAMEB), *''La Semaine Africaine''* a rencontré Achille Tsiéta, consultant et point focal de la société CIB OLAM (qui existe depuis plus de 50 ans), leader de l'industrie du bois au Congo, un secteur en constante évolution et qui intègre de nouvelles technologies. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il parle des métiers du secteur; estime que l'Etat ne fait rien contre les exploitants non agréés qui s'emparent des marchés locaux; se plaint de ce que les Congolais préfèrent encore les produits importés et plaide pour l'allègement de la parafiscalité.

Achille Tsiéta

Comment développez-vous les métiers du secteur du bois au Congo?

**Nous avons une politique qui consiste à mettre en valeur l'exploitation forestière, la transformation du bois et la commercialisation des produits dérivés. La CIB (La Congolaise industrielle de bois) s'attèle à la transformation de sa production en mettant en place les unités de troisième transformation. Nous sommes arrivés à un niveau de transformation très poussé du bois. Malheureusement, l'absence de marchés nous conduit au surstockage. Le marché intérieur est faible. Par ailleurs, le coût de la certification ne permet pas de rendre nos produits compétitifs sur le marché local; il y a aussi la concurrence déloyale qui constitue un frein. Les besoins du marché local ne sont pas non plus connus par les grandes entreprises forestières.

Que faites-vous pour développer l'attractivité des métiers de la forêt et du bois?

**La filière forêt-bois est une source importante d'emplois locaux et de revenus. Il y a des activités connexes. Nous mettons en place des initiatives pour améliorer la visibilité et l'attractivité des métiers, notamment auprès des jeunes, afin de susciter des vocations et d'attirer des nouveaux talents. Nous avons des écoles de formation sur place. La CIB accepte les stagiaires qui viennent se perfectionner. Tous ceux qui s'intéressent aux métiers du bois sont libres de postuler.

Quelles activités organisez-vous pour promouvoir les métiers du bois?

**Le secteur comprend de nombreux métiers. Dans les sites de transformation des industries du bois, on trouve tous les métiers convergents. Vous trouvez des menuisiers et bien d'autres. Il y a tout un arsenal de professions autour de l'activité forestière.

Quand vous proposez des meubles sur le marché, les Congolais sont-ils volontiers consommateurs?

**Cela est un problème. Cette phase intègre le marché intérieur du bois évoqué plus haut. Toutes les étapes de l'exploitation forestière d'une gouvernance de taille comme la CIB-Olam engage un coût différent de celui du bois abattu illégalement. Exemples: il y a un marché important des cercueils à Brazzaville. Il n'est pas alimenté par des entreprises industrielles, mais par des coupeurs non agréés qui cassent le prix du marché avec du bois illégal. Cela affecte le marché. La plupart des hôtels par exemple ont des meubles commandés en France. L'Etat peut faire une recommandation pour que les professionnels qui sont ici puissent acquérir des meubles fabriqués localement. Nous avons un bois de qualité pour faire de bons meubles et privilégier la consommation locale. A la 4e édition du salon des métiers du bois, on a tout exposé. On n'a pas reçu des commandes.

Comment pouvez-vous rapprocher vos produits, jugés chers, de la bourse du Congolais moyen?

**Nous pouvons revoir notre politique, mais l'Etat doit prendre ses responsabilités. Nous avons du bois que nous pouvons mettre sur le marché local et pas sur le marché à l'exportation. L'Etat peut mettre en place une parafiscalité, de façon à créer un coût convenable. C'est-à-dire réduire le coût de production pour que ce bois soit prenable sur le marché local. Sachez que le bois légal coûte cher sur le marché local.

Quel message adressez-vous aux pouvoirs publics ?

**C'est de rendre la loi flexible. Il faut une gouvernance appropriée au secteur forestier, parce que l'exploitation forestière engage beaucoup de coûts. Il faut encourager les entreprises qui sont dans un standard de légalité, de même encourager les Congolais à consommer local.

Propos recueillis par Philippe **BANZ**

ENTREPRENEURIAT

Le FIGA et la CAPPED ensemble pour booster les PME congolaises

Les deux structures sont désormais liées par un accord de partenariat facilitant l'accès au financement pour les Petites et moyennes entreprises (PME) et pour les Très petites entreprises (TPE), souvent confrontées à des difficultés pour obtenir des crédits bancaires. La cérémonie de signature s'est déroulée mercredi 27 août 2025 au siège de la CAPPED, à Brazzaville, en présence de la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo.

Davyl Branham Kintombo, Mme Jacqueline Lydia Mikolo et Brice Voltaire Etou Obami

L'accord de partenariat entre les deux entités marque une étape importante dans l'accompagnement du secteur privé en tant que moteur de croissance économique et de création d'emplois durables. Il va permettre de garantir une partie des crédits bancaires et de cofinancer les projets des entrepreneurs en ciblant particulièrement les secteurs de production, de l'agro-industrie, du numérique et de l'artisanat.

Brice Voltaire Etou Obami, administrateur provisoire de la CAPPED, a pris l'engagement de tout mettre en œuvre à travers ce partenariat pour impulser une politique ambitieuse de soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois. *«En rejoignant les organismes de gestion, la CAPPED-SA réaffirme son rôle de partenaire engagé dans le développement économique inclusif. La CAPPED-SA s'engage à mettre toute son expertise et son énergie au service de la réussite de ce partenariat»*, a-t-il souligné.

Le FIGA intensifie son action, notamment en matière de financement. Il se déploie à étaler son produit de la garantie en faveur des PME et des micro-entreprises en vue de faciliter leur accès au financement. *«C'est dans cette dynamique que nous avons signé la convention de partenariat avec la CAPPED qui est une microfinance de deuxième catégorie, qui depuis près de trente ans œuvre dans le cadre de l'inclusion financière dans notre pays. C'est un établissement de microfinance de plus qui s'ajoute en tant que partenaire du FIGA pour toucher toutes les cibles»*, a indiqué Davyl Branham Kintombo, directeur général du FIGA.

«En 2021, on avait tenu une discussion avec les structures de micro crédit pour que celles-ci s'impliquent dans le financement des très petites, petites et moyennes entreprises. Il faudrait que le financement atteigne tous les Congolais. Les services publics qui sont sous notre tutelle ont tout d'abord un rôle et une mission des services publics. Il est de notre devoir de voir comment nous pouvons concilier cette mission des pouvoirs publics avec la vocation des structures des micro crédits et des banques de la place pour accélérer le taux de bancarisation et une accessibilité plus facile aux crédits pour les très petites, petites et moyennes entreprises et les artisans». Ainsi s'est exprimée Mme Jacqueline Lydia Mikolo, à l'occasion de la signature de cet accord de partenariat. Selon elle, en trois ans, le taux de financement des petites et moyennes entreprises et des artisans a presque doublé dans le pays grâce à ce genre de partenariat.

Philippe BANZ

ARTISANAT

Pari gagné avec la 4e édition du salon des métiers du bois

Ouvert le 11 août, l'acte 4 du salon des métiers du bois du Congo a été officiellement clôturé le 27 août 2025 par la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, en présence de la commissaire générale de cette édition, Mireille Opa Elion, et d'autres personnalités. Dans le contexte de morosité économique, cette édition a été pour les organisateurs une véritable gageure.

Un des artisans exposant ses produits dérivés du raphia pendant le salon

Cela se vérifie par le chiffre d'affaires réalisé. De 15 millions de FCFA attendus, les organisateurs ont atteint la barre de 55.865.800 FCFA. *«Ce résultat n'est pas qu'un chiffre: c'est le symbole d'une filière dynamique, capable de porter fièrement le label Made in Congo. Ce succès n'est pas seulement économique, il est aussi culturel: ensemble, nous avons valorisé notre patrimoine forestier et notre savoir-faire ancestral»*, s'est réjouie Jacqueline Lydia Mikolo. Bien qu'il y ait eu un bond qualitatif, la ministre a exhorté tous les acteurs à prendre en ligne de compte les critiques pour parvenir à des résultats meilleurs. *«La question de finition des produits, de leur normalisation et de leur standardisation doit désormais être au cœur de nos préoccupations»*, a-t-elle reconnu.

En près de trois semaines, quelques 15.100 visiteurs ont pris d'assaut le site du futur village artisanal situé en face du Stade Président Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville pour contempler les divers articles proposés par des sociétés forestières ainsi que des artisans venus de cinq pays d'Afrique, parmi lesquels la RDC, le Sénégal, le Cameroun et le Congo, pays hôte.

Pour la ministre des PME, les dix-sept jours d'exposition ont permis à faire de cette édition une véritable vitrine nationale du savoir-faire artisanal. *«Là où nous attendions deux mille visiteurs, ce sont 15.100 visiteurs qui ont franchi les portes du salon, soit une moyenne remarquable de 4.000 personnes par jour. Une affluence qui témoigne de l'intérêt croissant du public pour nos métiers, nos traditions et notre artisanat. Les artisans ont su convaincre le grand public, mais aussi les pouvoirs publics, du rôle central qu'ils jouent dans notre développement»*, s'est-elle réjouie.

«Bois et artisanat: de la forêt à la maison, consommons congolais», c'est sur ce thème que s'est tenue cette quatrième édition. Les regards sont maintenant tournés vers 2027 pour la cinquième édition. *«Je vous donne rendez-vous, d'ores et déjà, pour la prochaine édition en 2027, au même endroit, avec une ambition renouvelée, celle de faire une édition encore plus technique, plus professionnelle et plus innovante»*, a-t-elle annoncé.

E.M.-O.

CABINET LE MITOUARD

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 FCFA
Agréments CEMAC CF67 et CF129
54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire
Tél: 06 663 50 60/05 546 50 60
Pointe-Noire, République du Congo

INCO D'EXPLORATION & PRODUCTION

Société Anonyme pluripersonnelle au capital de 1 000 000 000 FCFA
Centre-ville, 23 Avenue Docteur Dénis LOEMBA, Pointe-Noire
RCM: CG-PNR-01-2024-B14-00006– République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue en date du 23 mai 2024 à Pointe-Noire, enregistré à la recette du bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre Pointe-Noire centre, sous le numéro n°482, Folio 118/40, il a été constitué une Société Anonyme présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: INCO D'EXPLORATION & PRODUCTION

Forme juridique: Société Anonyme

Organe d'Administration: Conseil d'administration

Capital social: 1 000 000 000 FCFA

Siège social: Centre-ville, 23 Avenue Docteur Dénis LOEMBA, Pointe-Noire

Objet social: Prospection, exploration et commercialisation des hydrocarbures bruts

Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier

Dépôt légal: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 28 juin 2024 sous le numéro CG-PNR-01-2024-B14-00006

Pour avis.

Rodez Aubin ILIMBI

TRAFIC DE TROPHÉES FAUNIQUES

Une femme prise en flagrant délit!

La quarantaine révolue, une femme, présumée délinquante faunique, a été prise en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux peaux de panthère, d'une quantité importante d'écailles et griffes de pangolin géant, le 25 août 2025 à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala.

La jeune dame, de nationalité congolaise, a été interpellée par les services de gendarmerie de la Likouala en poste à Impfondo, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière, appuyés techniquement par le Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF). Elle a reconnu les faits qui lui sont reprochés: détention, circulation et tentative de commercialisation de deux peaux de panthère, d'écailles et de griffes de pangolin géant.

«Elle sera présentée devant le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance d'Impfondo afin qu'elle réponde de ses actes», a indiqué le Colonel Yves Kiyiri, Chef d'Etat-Major de la Région de Gendarmerie de la Likouala. La prévenue encourt des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme, avec une amende pouvant atteindre cinq millions de F.CFA conformément à la loi.

Le commerce illégal des produits de faune est cause de l'extinction des espèces fauniques à travers le monde. Eu égard à cela, le Gouvernement congolais s'est engagé avec détermination contre ce mal, depuis plusieurs années, pour éviter toute extinction des espèces protégées en mettant en place la loi 37-2008 du

La présumée trafiquante avec son butin

28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées Et, tout contrevenant à cette loi est sanctionné avec rigueur. *«L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction»*, dispose l'art 27 de cette loi.

Pour rappel, le 26 juin dernier toujours à Impfondo, trois trafiquants d'une peau de panthère et d'une quantité importante d'écailles de pangolin géant ont été condamnés par le Tribunal de Grande Instance de cette localité. L'un à trois ans et les deux autres à deux ans de prison ferme, assortis d'une amende solidaire d'un million de Francs CFA et trois millions à titre de dommages et intérêts. Les trois condamnés avaient été interpellés le 27 mai 2025 par les mêmes services à Impfondo pour l'un et à Epena-centre pour les autres. **V.M.**

IN MEMORIAM

27 août 2015 - 27 août 2025: voici déjà 10 ans que tu nous as quittés.

Les enfants KIKOTA et petits fils, en mémoire de leur père et grand-père KIKOTA Jean.

Votre sourire, votre générosité et votre amour nous manquent chaque jour. Vous avez laissé une marque indélébile dans nos cœurs et dans nos vies. Nous nous souviendrons toujours de vos moments de joie, de vos conseils précieux et de votre présence aimante. Que votre mémoire soit

une bénédiction pour nous et que votre esprit continue de nous guider.

Repose en paix papa!

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble **«MA RECONNAISSANCE»**
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail: officenotarialpongui@gmail.com

NOUVELLE SUNRISE

capital social de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali,
2ème Etage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
RCCM : CG-BZV-01-2006-B13-00432 (Ancien: CG/BZV/07 B 281 // 06 B 183)

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & MISE EN HARMONIE DES STATUTS

I- Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associée Unique du vingt août deux mille vingt-cinq de la société **«NOUVELLE SUNRISE» SARL U** ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître **Chimène Prisca Nina PONGUI**, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt et un août deux mille vingt-cinq et enregistré à Brazzaville, le vingt et un août de la même année à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le Folio 145/10 numéro 4184, l'Associée Unique a décidé :

- du transfert du siège social initialement sis à Brazzaville (Congo), 54, Ter, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville (en face de l'Ambassade de la RDC), dans la même ville au 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 2ème étage Immeuble **«MA RECONNAISSANCE»**;

- de la mise en harmonie des statuts avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA portant sur le droit des sociétés commerciales et du GIE révisé, notamment les articles 908 et suivants.

II- Suivant acte authentique portant mise en harmonie des Statuts de la société **«NOUVELLE SUNRISE» SARL U**, reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt et un août deux mille vingt-cinq et enregistré à Brazzaville, le vingt et un août de la même année à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le Folio 145/9 numéro 4183.

Dépôt légal: Un exemplaire du Procès-verbal des décisions de l'Associée Unique du vingt août deux mille vingt-cinq ainsi que l'exemplaire de la mise en harmonie des statuts de ladite société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-deux août deux mille vingt-cinq, enregistré sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-01011**.

La société **«NOUVELLE SUNRISE» SARL U** est désormais immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro: **CG-BZV-01-2006-B13-00432** du vingt-deux août deux mille vingt-cinq.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite société, sous le numéro : **CG-BZV-01-2025-M-13820** du vingt-deux août deux mille vingt-cinq.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, **Notaire**

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE N°10/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/ BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquérants suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales				QUARTIERS	Arr,/DPT	REQUERANTS
01	31770 du 29/01/2025	Plle(s) 02	Bloc 215	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO PUMA (Flle TCHITOUTA)	Arr 06	REGAL Sarl
02	31704 du 09/12/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 357,640 m²	DJENO (Flle Tchinanganga)	Arr 06	BAYOULA MBOUTSI Francia Yannick
03	30987 du 19/09/2023	Plle(s) 04 et 07	Bloc 197	Section BM	Superficie 1000,00 m²	COTE MATEVE	Arr 06	KIZONZOLO Régina Félicité
04	30266 du 20/07/2022	Plle(s) 7 bis	Bloc 63	Section BN	Superficie 500,09 m²	Mayinga (Flle Tchimbambouka)	Arr 06	ELION née GANTSALA Anne
05	30662 du 21/03/2023	Plle(s) 05	Bloc 08	Section BP	Superficie 478,93 m²	Quartier MPITA	Arr 01	OUKAMA-OMANGA Emery Ggislain
06	28312 du 15/02/2019	Plle(s) 11	Bloc 17 bis	Section BM	Superficie 435,00 m²	NGOYO	Arr 06	MOUDIONGUI-NGOTO Françane Concensuce
07	31659 du 24/10/2024	Plle (s) 03 et 05	Bloc 01	Section BP suite bis	Superficie 1000,00 m²	M'PITA-Loaya (Flle Tchiloandjili)	Arr 01	MANGO William Brice Bourgel
08	31552 du 03/09/2024	Plles(s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 2322,00 m²	DJENO	Arr 06	MARTINEZ Joachim Astromary
09	30724 du 03/05/2023	Plles(s) 12	Bloc 109	Section BP	Superficie 600,00 m²	MPITA	Arr 01	MONTHAULT TATY Thierry
10	31192 du 23/01/2023	Plle(s) 05	Bloc 21	Section BP	Superficie 1740,64 m²	MPITA	Arr 01	Bouiti Pikal Eric Thibault, Bouiti Bouanga Patrick Olivier, Bouiti Philip Edmond,
11								Bouiti Mavoungou William, Bouiti Pambou Eugène et Bouiti-Soungou Tathy Germaine Maylaure
12	25354 du 11/08/2015	Plle(s) 06	Bloc 114	Section AN	Superficie 400,00 m²	TCHINIAMBI 2	Arr 04	IBOMBO FIACRE Severin
13	18828 du 31/10/2010	Plle(s) 02	Bloc 20	Section BP	Superficie 1003,00 m²	MPITA	Arr 01	LASSY Margueritte
14	31708 du 11/12/2024	Plle(s) 02	Bloc 42	Section J	Superficie 948,52 m²	KM4	Arr 01	NGOTO André Bergil
15	31439 du 17/06/2024	Plle(s) 08	Bloc 22	Section BNA	Superficie 348,71 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	MIAYOKA BANZOUZI Aurel Freddy
16	31582 du 33/09/2024	Plle(s) 05	Bloc 74	Section BT	Superficie 500,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	MABIALA Ethan Charvel
17	31853 du 28/03/2025	Plle(s) 170	Bloc /	Section G	Superficie 1187,79 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	MATSIMA Jean-Louis Hervé Oscar
18	31774 du 03/02/2025	Plle(s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 28469,62 m² soit	LIAMBOU	Arr /	MAPANGUILA Severin Luc Magloire
19	31908 du 29/04/2025	Plle(s) 07	Bloc 35	Section BN	Superficie 1518,57 m²	MAYINGA	Arr 06	LA SOCIETE KABALAN PLUS
20	21981 du 04/12/2012	Plle(s) 449 qter	Bloc /	Section M	Superficie 921,32 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	MASSENGO NAWAKABADIO Didier
21	31891 du 15/05/2025	Plle(s) 01	Bloc 33	Section N	Superficie 500,00 m²	MPAKA 120	Arr 06	MAHOUNGOU Bonheur Christian
22	31928 du 16/05/2025	Plle(s) 1,2,3,4,11,12,13 et 14	Bloc 222	Section BL	Superficie 3195,40 m²	COTE-MATEVE (Flle MBELO)	Arr 06	DZIMBE Fulbert
23	16265 du 08/08/2008	Plle(s) / 01 et 06	Bloc 07	Section BM	Superficie 1000,00 m²	NGOYO	Arr 03	BAMANA Blanche
24	31998 du 22/07/2025	Plle(s) 43 sixter, 47 ter et 47 quinter	Bloc 50	Section H	Superficie 1112,01 m²	Camp 31 Juillet	Arr 01	MAKOSSO LELI Jonas Nestor
25	31369 du 10/05/2024	Plle(s) 47 bis	Bloc 50	Section H	Superficie 311,68 m²	Camp 31 Juillet	Arr 01	MAKOSSO LELI Jonas Nestor
26	31600 du 20/09/2024	Plle(s) 09 à 12	Bloc 346	Section BL	Superficie 1600,00 m²	NANGA (Famille TCHIYOBO)	Arr 06	NDONGO Marcel
27	31300 du 26/03/2024	Plle(s) 12	Bloc 3 bis	Section: BX	Superficie 888,25 m²	NGOYO (Flle TCHINVASSA)	Arr 06	NGAKEGNI née ENGOBO Mireille Nadège
28	31036 du 13/10/2023	Plle(s) 02	Bloc 29	Section BY5 ème T	Superficie 500,00 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	MAMBOU Ghislain Wilibrod
29	31978 du 27/06/2025	Plles (s) 01 et 02	Bloc 03	Section B-P Suite-Bis	Superficie 1000,00 m²	CÔTE-SAUVAGE	Arr 01	MOUTALENO Odiphaste Williason
30	26481 du 12/10/2016	Plle(s) 13 et 15	Bloc 94	Section: BK	Superficie 600,00 m²	MPAKA (Tchimvoundou)	Arr 06	MR NTALOULA Leonard
31	31896 du 17/04/2025	Plle(s) 10	Bloc 72	Section BG	Superficie 300,00 m²	MPAKA	Arr /	MILANDOU NGOUAKA Fred Fruidamourd
32	31796 du 17/02/2025	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 500,00 m²	DJENO	Arr 06	NGOMA SITA Vivien Davy
33	31849 du 25/03/2025	Plle(s) 01 et 03	Bloc 04	Section BL	Superficie 1500,00 m²	NGOYO (Flle TCHISSELO)	Arr 06	GANDZIAMI Victor
34	30123 du 01/04/2022	Plle(s) 08	Bloc 128	Section CD	Superficie 500,00 m²	NANGA (Famille TCHIYOBO)	Arr 06	MANDONDO NZABA Médhyte Sveltie
35	31763 du 2/01/2025	Plle(s) 06	Bloc 18	Section BN	Superficie 500,00 m²	MAYINGA (Flle TCHISSETI)	Arr 06	ASSEMBLEE Chrienne du Plein Evangile «Puits de vi»
36	31802 du 18/02/2025	Plle(s) 04	Bloc 23	Section BM	Superficie 250,00 m²	NGOYO (Flle Matolo)	Arr 06	MANTINOU Juste Morel
37	31604 du 23/09/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 552,91 m²	Pointe-Indienne (Flle TCHINIMINA)	Arr /	TERUIN YVES MARIE LOUIS
38	24733 du 24/02/2015	Plle(s) 240 qter	Bloc /	Section BG	Superficie 657,81 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	TOUKOULA POATY Yvette
39	31548 du 30/08/2024	Plle(s) 01 et 04	Bloc 41	Section BYA	Superficie 800,00 m²	COTE-MATEVE (Flle Mouakounou)	Arr 06	MBATCHY Sunyla Elga Amour
40	30224 du 15/06/2022	Plle(s) 19 et 20	Bloc 316	Section BS	Superficie 946,81 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NGONO née Lemina Emmanuelle Yamboula

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire , le 19 août 2025
Le chef de bureau, **Romaric Aimard NGASSAKY OBANDZA**

Banque des Etats de l'Afrique-services centraux
Commission générale de passation des marchés n°1

Appel d'offres régional ouvert n°101/BEAC/SG-DS/AORO/Bien/2025 pour la fourniture, l'installation, la mise en service, la formation des utilisateurs, ainsi que la maintenance d'un système videosurveillance IP dans divers Centres de la BEAC

Dans le cadre de sa politique de gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres la fourniture, l'installation, la mise en service, ***la formation des utilisateurs ainsi que la maintenance d'un système videosurveillance IP au siège de la BEAC à Yaoundé, à la Direction National de NDjaména, dans ses agences de Bafoussam et Abéché.***

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit:

- lot 1: Services Centraux à Yaoundé - République du Cameroun;

- lot 2 : Direction National de NDjaména - République du Tchad;

- lot 3: Agence de Bafoussam -République du Cameroun;

- lot 4: Agence d'Abéché - République du Tchad

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX Direction Générale de l'Exploitation-DGAM 14ème étage, porte 1412

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5412, 54-02 ou 5403

Fax: (+237) 222 23 33 29

@: cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **Deux cent mille (200. 000) Francs CFA par lot.** Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement Zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Des visites sites obligatoires seront organisées **entre le 08 et le 19 Septembre 2025** pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire ***d'un million (1.000.000) F.CFA par lot,*** devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le ***Vendredi 03 Octobre 2025 à 12 heures précises.*** Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX Bureau d'ordre 15ème étage, porte 15.01

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé- Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en ***deux phases*** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le ***Vendredi 03 Octobre 2025 à 13 heures.*** Les plis financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé le 25 Août 2025

Le Responsable.

DGAM

MINISTERE DES FINANCES, DU BUGGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°472/2025/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	32702 du 04-11-24	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 218,19m2	QUARTIER OUENZE (EWO)	CUVETTE-OUEST	NGATALA Jacques
2	33477 du 17-04-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 509,00m2	QUARTIER KANGAMITEMA (EWO)	CUVETTE-OUEST	NGATALA Jacques
3	33583 du 20-05-25	Sect P13, bloc 151, Plle 4, Sup : 275,60m2	120, RUE LOUALOU (LA TIEME)	5-BZV	MAPEKANI LOUMBOU Karl Siahnouk
4	32812 du 27-11-24	Sect W, bloc 7, Plle 13, Sup : 84,45m2	14BIS, RUE OKASSA (QUARTIER LYCEE)	6-BZV	TSONO née EBONDZO Charlotte
5	33756 du 01-07-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 829,37m2	QUARTIER ISSOULI (KINTELE)	BRAZZAVILLE	MUSABY-IMANA Félicien
6	32876 du 11-12-24	Sect néant, bloc néant, Plle néant, Sup : 152,48m2	KINTELE	BRAZZAVILLE	AZUMY TOSSA Dady
7	33412 du 04-04-25	Sect : Zone Rurale, Sup : 800,00m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	MOUSSONI Lambert Lise Aurore
8	33907 du 10-07-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU (TERRE IOUEME)	POOL	GAPO Noé Ismaël
9	33961 du 24-07-25	Sect N, bloc 28, Plle 12, Sup : 500,00m2	QUARTIER 6 LINENGUE	CUVETTE	GNENEKE Patrick Steve
10	33931 du 18-07-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	IGNIE CENTRE (QUARTIER NDIBOU)	POOL	GASSONGO Mireille Mathieu
11	31425 du 18-01-24	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 240,93m2	KINTELE	POOL	KEBARATOLO NGNIA-NDALA Justine Olive
12	33962 du 24-07-25	Sect P4, bloc 137, Plle 2, Sup : 304,62m2	40BIS, RUE DES MARTYRS	3-BZV	SOW Yvon
13	33543 du 08-05-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 625,00m2	VILLAGE MATY	POOL	FAIGNOND Kathérine
14	33963 du 24-07-25	Sect P7, bloc 113, Plle 20 (ex 412), Sup : 354,34m2	412, RUE LOUEME (PLATEAU DES 15ANS)	4-BZV	Société H-DOM IMMOBILIER
15	33684 du 17-06-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 900,00m2	VILLAGE NKOUO	POOL	MALANDA Mireille Lydie
16	33483 du 18-04-25	Sect P14, bloc 39, Plle 4, Sup : 380,01m2	35, RUE ABILA	6-BZV	Succession GOUOMBA Re&né
17	33904 du 10-07-25	Sect P8, bloc 177, Plle 16bis (ex.8), Sup : 154,79m2	91BIS, RUE FRANCEVILLE	4-BZV	GAMBY Sekou
18	33733 du 25-06-25	Sect P2, bloc 90, Plle 2, Sup : 170,72m2	58, RUE YAOUNDE	3-BZV	MOHAMED MAHMOUD Issa et LIMAM Issa
19	33732 du 25-06-25	Sect P2, bloc 90, Plle 12, Sup : 170,72m2	58BIS, RUE YAOUNDE	3-BZV	AW Ibrahima et AW Oumar
20	33911 du 15-07-25	Sect P14, bloc 167, Plle 09, Sup : 364,96m2	04, RUE PIERRE NZOKO (QUARTIER 58BIS KIMBANGU)	5-BZV	MBERTHE Djodjo
21	32877 du 11-12-24	Sect néant, bloc -, Plle -, Sup : 199,81m2	QUARTIER LE BLAIDE	9-BZV	EKOKO Serge Arcadin
22	33317 du 17-03-25	Sect M, bloc -, Plle -, Sup : 1.322,10m2	KINTELE (QUARTIER NGAMBIO)	POOL	Enfants GANKAON Calvaire Christ
23	33709 du 20-06-25	Sect P1, bloc 20, Plle 8, Sup : 250,88m2	12, RUE YAKOMAS (QUARTIER BLANDO)	3-BZV	DOUNIAMA Jean Bedel
24	33640 du 30-05-25	Sect P6, bloc 4, Plle 9bis (ex.8), Sup : 185,70m2	31BIS, RUE DONGOU	5-BZV	OBOROBANDA Remy Davis
25	26755 du 27-01-21	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 6.400,00m2	LIFOULA VILLAGE	POOL	AKOUALA Suzanne
26	31296 du 31-12-23	Sect P9, bloc 122, Plle 8bis, Sup : 165,55m2	5, RUE SAINTE ANNE	4-BZV	KONTE Bouna
27	33661 du 06-06-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 420,72m2	AVENUE DE L'U.A EX LE BLAIDE (QUARTIER 712 ITSALI)	7-BZV	EBELEBE Vital Evence
28	33754 du 30-06-25	Sect P8, bloc 50, Plle 04, Sup : 394,34m2	46, RUE BOUZALA	4-BZV	PEYHA Petrony Mario
29	33967 du 28-07-25	Sect U, bloc -, Plle -, Sup : 400,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NGALEKIRA Balondé Roland Dida
30	33595 du 22-05-25	Sect L, bloc -, Plle -, Sup : 200,00m2	KINTELE (QUARTIER FLORENT NTSIBA)	POOL	OKOBO Aimé Raoul
31	33762 du 1er-07-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 799,58m2	VILLAGE MOUTOH	DJOUE-LEFINI	OSSOUNGOU Andréas Pasco
32	33145 du 07-02-25	Sect O, bloc -, Plle -, Sup : 370,32m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	BRAZZAVILLE	NGASSAKY OBANDZA Aimard Romaric
33	33646 du 02-06-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 11.616,53m2	ZONE OKIESSE (QUARTIER OYOA) BOUNDJI	CUVETTE	GASSAY Mathieu Sébastien
34	33628 du 06-06-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 2.200,00m2	QUARTIER OUENZE (ZONE BOUGUI)	CUVETTE-OUEST	ANADJIB SADADINE ANADJIB MALIK
35	33535 du 06-05-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 5.559,09m2	KABALA	CUVETTE-OUEST	SADADINE ANADJIB Malik

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 1er septembre 2025

Paterne Dimitri ELAPIE Inspecteur principal des Impôts, chef de bureau

FACULTE DES LETTRES

Promouvoir la recherche en littératures francophones

La formation doctorale ''Espaces littéraires, linguistiques et culturels'' (ELLIC) de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi a organisé, du 7 au 8 août 2025 à Brazzaville, pour la première fois depuis sa création, des journées doctorales dédiées aux mastérants et doctorants.

Photo de famille à la clôture des travaux

Deux thématiques majeures ont structuré ces rencontres: Les problématiques de la recherche en littératures francophones et La professionnalisation des formations en études culturelles et artistiques.

Initié par deux enseignants de rang A, les maîtres de conférences CAMES Bienvenu Boudimbou et Dieudonné Moukouamou Mouendo, cet événement scientifique a reçu un accueil enthousiaste. A l'ouverture, le doyen de la FLASH, le Pr Evariste Dupont Boboto, a salué cette rencontre, qui, selon lui, a *«fait revivre la faculté».*

Le Pr Anatole Banga, responsable de la formation doctorale ELLIC, a rappelé les précédentes initiatives où les doctorants présentaient leurs travaux afin de bénéficier des remarques de leurs encadreurs. La rencontre s'est déroulée en présence d'enseignants-chercheurs et d'un parterre d'étudiants.

Le premier séminaire, animé par le Pr Dieudonné Moukouamou Mouendo, s'articulait autour de deux sous-thèmes: *«La notion de littératures francophones: essence, sens et approches de la recherche sur les littératures francophones».*

Dans sa présentation, le conférencier a souligné que l'existence de la littérature francophone découle de celle de la francophonie, elle-même fondée sur la langue française.

Le Pr Moukouamou Mouendo a insisté sur l'usage du pluriel, littératures francophones, afin de refléter la diversité des contextes d'émergence. Nées au XIXe siècle, ces littératures abordent des thèmes universels tels que l'identité et l'humanisme, mais chacune conserve une singularité liée à son environnement culturel et historique.

Dans le second sous-thème, l'universitaire a abordé les approches méthodologiques propres à ce champ de recherche. Comment étudier un texte francophone? Faut-il adopter une seule méthode ou privilégier la pluralité? Il recommande notamment l'approche comparatiste, utile pour analyser convergences et divergences, ainsi que l'approche linguistique, qui permet d'examiner les rapports entre langues locales et français. Pour lui, la pluridisciplinarité est incontournable: croiser les perspectives sociologiques, anthropologiques, psychologiques ou historiques enrichit l'interprétation des textes.

Le séminaire animé par le Pr Bienvenu Boudimbou, s'est ouvert sur un constat: la majorité (3/4) des élèves s'orientent vers la série littéraire après le BEPC, mais peu d'élèves trouvent une orientation claire vers une ou des séries scientifiques et technologiques. Les licences en lettres, en arts ou en droit, souvent perçues comme générales, n'offrent pas toujours un débouché direct, ce qui nourrit une perception négative de leur utilité.

L'universitaire a identifié plusieurs freins à la professionnalisation de ces filières. D'une part, les programmes restent largement théoriques et laissent peu de place à la pratique, aux compétences numériques ou à l'expérience de terrain. D'autre part, les liens avec le monde professionnel sont faibles : rares sont les partenariats avec les entreprises, les médias, les institutions culturelles ou les ONG. Cette faible articulation limite la valorisation des compétences acquises par les étudiants.

Pour illustrer les opportunités existantes, le Pr Boudimbou a catégorisé les métiers de la culture en plusieurs domaines: création artistique (cinéma, infographie, écriture créative); éditorial (édition, rédaction en chef); commercial et marketing (promotion culturelle, gestion de produits); communication et relations publiques; gestion et administration (organisation d'événements, propriété intellectuelle); etc.

A l'ère du numérique, ces professions évoluent et se diversifient. *«Le clic vaut du fric»*, a résumé le conférencier.

Le Pr Boudimbou recommande de privilégier le développement de compétences pratiques plutôt que l'accumulation de savoirs purement théoriques.

Gaule D'AMBERT

PRESSE

Messilah Nzoussi élue présidente du comité national du RPJ au Congo

La journaliste Messilah Nzoussi a été élue, samedi 30 août 2025 à Brazzaville, présidente du comité national du Réseau panafricain des journalistes (RPJ). A l'issue d'une assemblée générale élective, plusieurs professionnels des médias ont été élus au comité.

Messilah Nzoussi

Messilah Nzoussi sera secondée par Roger Ngombé, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, élu par consensus secrétaire général de la section RPJ-Congo. Lors de la même élection, Mavie Obira, journaliste à la Radio Trans-Equatoriale, a été nommée conseillère aux finances; Cherel Otchamingui, de Télé Congo, a été élu conseiller à la formation; et Alex Bisseyou Moukini, journaliste-reporter et présentatrice à Radio-Congo, a été élue conseillère à la communication.

Mme Nzoussi a exprimé sa détermination à relever les défis liés à la profession et à promouvoir un journalisme responsable et engagé. *«Je suis convaincue que nous allons travailler ensemble pour renforcer la solidarité et la coopération entre les journalistes africains, et promouvoir la liberté de la presse ainsi que la qualité du journalisme sur notre continent»*, a-t-elle déclaré. Elle a également insisté sur son engagement à améliorer les conditions de travail des journalistes et à renforcer leur rôle dans la construction d'un avenir meilleur pour l'Afrique. *«C'est avec impatience que je souhaite ouvrir ce nouveau chapitre avec les journalistes de mon pays»*, a-t-elle ajouté.

Les cinq membres élus

L'élection de ce bureau national constitue une étape majeure dans la structuration du RPJ au Congo. Fondé le 25 février 2011 à Brazzaville par Adrien Wayi Lewy, le réseau a pour mission de fédérer les journalistes africains autour de valeurs communes: liberté d'informer, solidarité professionnelle et promotion d'un journalisme de qualité. La présence de représentants du RPJ venus de la République démocratique du Congo témoigne de la volonté d'élargir les synergies et de renforcer la coopération sous-régionale.

Le président continental du RPJ, Adrien Wayi Lewi, a salué cette élection et encouragé le bureau à s'investir pleinement. Avec cette nouvelle équipe, le RPJ entend contribuer à l'émergence d'une presse libre, indépendante et solidaire, au service du développement du continent et du renforcement de la profession journalistique en Afrique.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

DELINQUANCE JUVENILE

Quand la jeunesse se perd en chemin

Dans les rues de Brazzaville, il devient de plus en plus courant de croiser des jeunes qui traînent, sans occupation claire, livrés à eux-mêmes. Le phénomène des bébés noirs, prend de l'ampleur dans plusieurs quartiers comme Makélékélé, Talangaï, Bacongo, Mfilou, Djiri, Ouenzé ou encore Moungali.

L'éducation, une arme puissante pour changer le monde

Certains jeunes, souvent déscolarisés ou en situation de précarité, se livrent à des petits vols, à former des gangs ou à consommer des substances illicites et toxiques. Le manque d'encadrement, l'influence des mauvaises fréquentations, l'oisiveté voire aussi l'absence d'emplois et de perspectives sont parmi les causes du phénomène.

Les familles, souvent dépassées, peinent à reprendre le contrôle de leurs enfants. Les autorités parlent de plans d'action mais dans la réalité, beaucoup estiment que les choses tardent à changer. Des associations essaient tant bien que mal d'occuper ces jeunes à travers des ateliers ou du sport, mais l'étroitesse des moyens fait obstacle.

Brazzaville, ville d'histoire et d'espoir, voit une partie de sa jeunesse glisser lentement vers un avenir incertain. Il est temps, selon plusieurs habitants, que chacun joue son rôle: parents, écoles, autorités et société civile, pour sauver cette jeunesse qui mérite mieux.

Mme Rosalie, résidente à Talangaï, dans le 6e arrondissement, déplore le comportement de son fils de 16 ans qui traîne avec des amis dans la rue. Il ne veut plus entendre parler de l'école. Elle s'inquiète que son fils n'intègre des groupes de hors-la-loi.

Pour M. Banzouzi, chef d'un quartier à Makélékélé dans le 1er arrondissement, regrette que les jeunes n'aient plus de repères. Selon lui, il faut créer des centres sociaux, organiser des ateliers de formation ou encore des tournois de sport pour les occuper.

Une autre citoyenne, Mme Mbemba, se dit également préoccupée. Habitante de Ouenzé, elle fait le constat amer: *«La rue devient une école de violence. Mes enfants étaient innocents, maintenant je les vois changer. C'est dur»*, se lamente t-elle.

Du côté de Djiri dans le 9e arrondissement, un jeune de 17 ans nommé Junior, a avoué les vols qu'il a perpetrés avec ses complices, en disant que s'il se comportait de cette manière, c'est parce qu'il n'y avait rien à manger à la maison. *«Mais j'aimerais apprendre un métier et m'épanouir, si on me donnait cette chance».*

Lionel MAMBEKE
(Stagiaire)

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba Moungali — Arrondissement 4
BP.: 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail bouboutouetude @ gmail.com (République du Congo).

SELECTRA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte en date vingt-sept mai deux mil vingt-cinq, reçu par Maître **Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA,** titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Poto-Poto, folio 099/3 numéro 497, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination Sociale: SELECTRA.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville au numéro 85 de la rue équateur, Arrondissement 6 Talangaï (République du Congo).

Capital Social: Un million de francs CFA, divisé en cent parts de cent mille francs CFA chacune, entièrement souscrites.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: **Mise à disposition du personnel qualifié: On/Off-Shore.**

Durée: La durée de la Société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscription et de versement de parts, reçu par le Notaire soussigné, le vingt-sept mai deux mil vingt-cinq de la même année, Folio 0099/5 sous le n°499 correspondant à la libération intégrale des parts souscrites.

Administration: la Société est administrée par Madame **TOMA IWOLO Suzick Dieuveil**, pour une durée de deux années renouvelables

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le six août deux mil vingt-cinq.

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le six août deux mil vingt-cinq sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00409.**

POUR INSERTION.
Me J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC DIDIER KABALA ''HRUBESH''

«Si la musique congolaise perd son originalité avec les Bantous de la capitale, ce sera la fin de notre musique»

Ancien président des orchestres Bantous de la capitale et Bantous Monument de Brazzaville, et grand mélomane, Didier Kabala ''Hrubesh'' réside depuis quelques années en France. Nous l'avons rencontré pour qu'il nous parle de sa passion pour la musique, des grandes actions menées dans les Bantous, avec quelques révélations, ainsi que sur ce qu'il pense de la musique congolaise actuelle.

Didier Kabala ''Hrubesh'', expliquez-nous, comment avez-vous contracté le ''virus'' de la musique?
**Tout petit, je supportais l'orchestre Negro Band, mais tous mes frères étaient eux Bantous, voilà comment je suis devenu encore plus Bantous qu'eux. Tous les samedis soirs, je sortais de l'Ecole général Leclerc pour faire le *''ngembo''* à la Cabane Bantous, au Plateau des 15 ans, un quartier de Moungali. Ma passion pour ce groupe, m'a conduit plus tard à en devenir président de 1982 à 1988, avant d'aller former l'orchestre Bantous Monument avec pratiquement les anciens musiciens des Bantous de la capitale, sauf Nino Malapet, Pandi Ben Saturnin et Nona Arthur.

Pouvez-vous nous dire un mot sur l'orchestre Bantous Monument?
**Bantous Monument commence ses répétitions au mess des sous-officiers en 1989 et entre en scène en 1990. Il y a des choses que je ne peux pas dévoiler au risque de m'attirer la foudre de ma famille. Ce qui est sûr, je me suis très bien occupé de cet orchestre et des artistes. Exemple, pour Jerry Gérard qui avait quitté les Bantous pour Hydro Music, pour qu'il revienne, j'ai dû lui trouver du boulot à l'Intendance militaire, à la boulangerie militaire comme personnel civil à l'armée. J'ai fait de même pour Michel Moumpala *''Mick Michel''*

Didier Kabala ''Hrubesh''

et Pambou Célio, celui-là même que nous avions découvert comme excellent chanteur dans les chansons de Papa Noël Nedule comme ''Bon samaritain'', sans compter dans les enregistrements divers.

Concrètement, qu'est-ce qui a été à l'origine de la création des Bantous Monument, et qu'en est-il de ses premiers pas?
**Bantous Monument est en chantier en 1989 et fait sa première sortie officielle en 1990 chez le général Yhomby-Opango après avoir lancé l'album ''Le divorce est consommé''. La raison est simple, nous comité directeur, avions demandé au chef Nino Malapet de se débarrasser de certains musiciens pas à la hauteur des Bantous. Devant son refus, nous avions pensé le laisser avec ces musiciens. Ce que les gens ne savent pas c'est avec la bénédiction des co-fondateurs de l'orchestre Bantous et Pamélo que cela a été possible. Mais, avec Nino nous n'avions eu aucun problème, car c'était un grand monsieur avec qui j'entretenais des relations de fils à père ou de père en fils. En plus, nous avons fait de très bonnes choses ensemble, certaines ne sont connues que par les amis du bureau de cette époque. Je n'en dis pas plus.

Quelles grandes actions avez-vous entrepris à la tête des Bantous Monument?
**C'est moi qui ai acheté les instruments de l'orchestre, qui payais les loyers des musiciens, qui entretenais certains musiciens. Bref, c'est trop de choses. J'ai produit trois albums avec le groupe *''Amour éternel''*; *''Hyppo''*; *''Le divorce est consommé''*; *''Batracien''*; *''Chimène''*; *''Lokoso Jeannot''* et j'en passe!

Souhaiteriez-vous un jour revivre cette exaltante aventure?
**Revivre cette expérience, c'est bien possible, mais pas maintenant. Je suis Bantous et je le reste. Nous sommes très unis les anciens de Bantous Monument, malheureusement beaucoup d'entre nous sont morts.

Quels rapports entretenez-vous avec les Bantous actuels?
**Ils sont trop loin de nos attentes, et je les regarde de loin. Je te réserve une grande surprise d'ici la fin de l'année avec un artiste-musicien, ancien des Bantous Monument vivant en France, mais qui a séjourné à Brazzaville. Il s'agit de Saint Petro, qui a été produit par Ngapy et dont le produit est déjà sorti dans le style Bantous que nous affectionnons. Tu peux te rapprocher de lui et discuter avec lui, en écoutant ce produit. Tu m'en diras quelque chose. Tu auras d'ailleurs la primeur de la chanson qu'il a composée pour les 80 ans de Kosmos Moutouari, avec lequel il a fait un duo dans deux de ses compositions.

Quel est votre point de vue sur la musique congolaise actuelle ?
**Je dirais simplement que, si la musique congolaise perd son originalité avec les Bantous de la capitale, ce sera la fin de notre musique.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

PORTRAIT

Marcel Diantété ''Dédé'', un virtuose de ''Niari Music''

Au nombre des artistes-musiciens qui font la fierté de Dolisie, la troisième ville du Congo (encore appelée capitale de l'or vert), figure, en bonne place, Marcel Diantété, alias Dédé. Ce dernier officie au sein de l'orchestre Niari Music, fondé par feu Richard Eyeni et dont il est l'une des figures de proue.

C'est dans les années 60 que Dédé a fait ses premières armes. Au moment où le duo Sam Mangwana-Guivano filait encore le parfait amour.
Après la séparation de ces deux célébrités, Marcel intègre l'orchestre Festival Guivano aux côtés de Bozi Boziana, Bondo, Daniela (premier soliste de Verckys) et Makosso, accompagnateur du TP OK Jazz. *«Nous avions enregistré trois 45 tours au Studio Vévé.*
En 1972, Guivano, qui était de profession journaliste, a démissionné pour se consacrer à son métier. J'ai alors intégré l'orchestre Super Negro. En 1972, j'ai traversé le fleuve Congo pour Brazzaville. C'est là que j'ai rencontré Tino Mwikua, qui évoluait dans l'orchestre Continental. C'est lui qui m'a emmené dans l'orchestre ''Le Peuple'', aux côtés de Kifoueti Loubassou Denis «La Cloche», Bernard Mavoungou, Makosso, ancien sociétaire de Sinza Kotoko», se souvient Dédé. Lui qui, en 1981, rencontre Michel Boyibanda au centre-ville de Brazzaville. Ce dernier l'invite chez lui, dans la rue Mayombe,

Marcel Diantété alias Dédé

au Plateau des 15 ans.
«Chez le doyen Bobo, j'ai rencontré plusieurs musiciens qui l'attendaient: Loungouénia, Ringo Ngavouka, Vadio Mambenga. Il nous a informés qu'il partait en Italie pour acheter du matériel pour le compte de Musi-club. Il nous a laissés chez lui pour l'attendre. Revenu au pays avec des instruments flambants neufs, nous avons commencé les répétitions au bar ''Ballon d'or'', dans l'arrondissement 4 Moungali, premier siège de l'orchestre Rumbaya, chez vieux Moulélé. C'est bien plus tard que Loko Massengo a intégré l'orchestre Rumbaya avec d'autres musiciens comme Fukiau Pépito, et Vadio Mambenga. Le 1er mai 1982, Rumbaya a fait sa sortie officielle en direct à la radio. C'était au bar-dancing ''La Congolaise''. Contre toute attente, Loko Massengo et Michel Boyibanda sont entrés en contradiction. Jean Jules Okabando, alors commissaire politique dans la Lékoumou, qui avait suivi le concert en direct à la radio et qui connaissait déjà Ringo pour avoir été président de l'orchestre Super Boboto «SBB», l'a contacté pour lui trouver des musiciens afin d'aller monter un orchestre à Sibiti, dans le département de la Lékoumou.
Après le recrutement des musiciens, le préfet a envoyé Christian Billy, son directeur régional de la Culture, recruter les artistes retenus pour aller prester à Brazzaville. Nous avons monté l'orchestre Motema moto.
C'est Billy qui a donné ce nom. Nous avons commencé les répétitions et notre sortie officielle a eu lieu le 14 août 1982. C'était en présence de Mme Antoinette Sassou-Nguesso, venue pour la célébration de la fête des enfants. Nous avons produit un 33 Cm dont ''Made apepi mouchoir''le titre phare, suivi d''Asamba'', mon titre. Après le départ du président-fondateur, remplacé par le préfet Malela Soba, l'orchestre s'est disloqué dix ans après», se remémore celui qui a aussi roulé sa bosse dans ''Les Tcha-Tchamens'' du trio (Mirasi Mimoz Racheli Sivori), et ''Les Makandas''.
A signaler que l'orchestre Niari Music se prépare à larguer un nouvel album ces jours-ci: ''Peuple africain debout''.

Equateur Denis NGUIMBI

LIVRE

Un quatrième livre au compteur de Prince Malela!

Le 15 août 2025, le Congo a célébré le 65e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. C'est la date symbolique choisie par Prince Malela, écrivain, promoteur culturel congolais et président de l'association *''Les Congolais de Lille''*, ville française où il est basé depuis 2006, pour présenter au public son quatrième livre: ''Le président Raymond Bartengué est mort dans sa piscine!''.

La présentation du nouvel ouvrage de Prince Malela (disponible en formats électronique et papier) a eu lieu dans la capitale des Flandres. A l'occasion l'Apéro littéraire. Une rencontre qui vise à démocratiser la lecture et que l'auteur a lancée pour promouvoir la lecture auprès d'un public que cette activité peine parfois à attirer.
La trame du roman de l'auteur congolais se déroule dans un certain pays d'Afrique. Où Raymond Bartengué accède au pouvoir. Aussitôt son accession au pouvoir, le nouveau président installe un régime autoritaire. Et les droits fondamentaux des citoyens sont bafoués.
Dans cette fiction politique de 56 pages, Prince Malela nous immerge dans une dictature. Et il nous en narre le fonctionnement, de sa fondation à sa chute...
Pour la petite histoire, Prince Malela s'est lancé dans l'écriture en 2021. Il a pour styles de prédilection la nouvelle et l'essai.

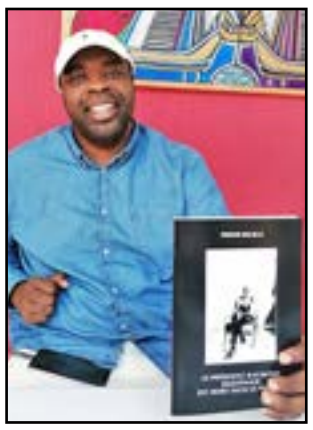
Prince Malela à la cérémonie de présentation de son livre

Après son coup d'essai ''Nous étions jeunes et ambitieux» (volume 1), publié en décembre 2021, il a signé ''De Brazzaville à Mbanza-Ngungu - Dans l'enfer de la guerre du Pool'', paru en 2022, et «Scène de ménage à Brazzaville», sorti en 2023. Des œuvres toutes publiées à compte d'auteur, comme d'ailleurs, sa toute récente publication.
Par ailleurs, le président de l'association ''Les Congolais de Lille'' a évolué dans le domaine événementiel (Afro), pendant plusieurs années. Il a œuvré à la promotion de la culture afro (dans la métropole lilloise et ailleurs), en organisant divers événements et en menant plusieurs initiatives (des expositions, des conférences, des défilés de mode, des pop-up stores), et a collaboré avec de nombreux acteurs de la scène culturelle afro.

V.C.Y.

REMERCIEMENTS

Les familles Mahana et Ikoka expriment leur reconnaissance infinie à tous ceux qui, de près ou de loin, les ont assistés lors de la dure épreuve qui les a frappés. Morte le 19 septembre au CHU de Brazzaville, notre épouse, mère, sœur et nièce Lydie IKOKA a été portée en terre mardi 02 Septembre 2025 au Cimetière V.I.P. de Bouka.
Ainsi se referme une vie dédiée aux autres et à la famille.
Dieu a donné, Dieu a repris: loué soit le nom de Dieu.
Armand MAHANA, son époux

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 rue Kikouimba — Arrondissement 4 Moungali
BP. 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail bouboutouetude @ gmail.com Brazzaville (République du Congo).

MOSS GEM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte en date du sept janvier deux mil dix, reçu par Maître **Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA,** titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Talangaï folio 065/1, numéro 007 il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination Sociale: MOSS GEM.

Siège Social: La Société est fixé à Brazzaville, 46 rue Epene - Talangaï, Arrondissement 6 (République du Congo).

Capital Social: un million de francs CFA, divisé en cent parts de dix mille francs CFA chacune, entièrement souscrites.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Travaux Urbains, Entretien, Nettoyage et Cantonnage — Exploitation, Vente d'or et Diamant.

Durée: La durée de la Société et de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscription et de versement de parts, reçu par le Notaire soussigné, le sept janvier deux mil vingt-cinq et enregistré le huit janvier de la même année, Folio 005/3 numéro 009, correspondant à la libération intégrale des parts souscrites.

Administration: la Société est administrée par Monsieur MOSSOLO GUELOND Rosy Prince, pour une durée de deux années renouvelables

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le sept août deux mil vingt-cinq.

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le six août deux mil vingt-cinq sous le numéro CG-BZV-01-2025-B13-00408.

POUR INSERTION.
Me J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

FOOTBALL

CHAN 2025: la surprise malgache

La compétition s'est achevée samedi 30 août 2025 par le sacre du Maroc. Il a conquis sa troisième couronne en s'imposant en finale face à de séduisants Malgaches,

La finale s'est déroulée à Nairobi, au Kenya, un des trois pays coorganisateurs de la compétition, avec l'Ouganda et la Tanzanie. Les Marocains ont été secoués, mais ils ont encore eu le dernier mot, en l'emportant par 3 à 2. Grâce à un collectif qui leur permet de surmonter toute difficulté et des individualités qui ont compris que le football est un jeu effectivement collectif et que les talents individuels doivent être mis au service du groupe. Le succès marocain met aussi en lumière un football bien organisé au niveau local, sinon professionnalisé à l'européenne, avec des clubs disposant de moyens permettant de retenir leurs meilleurs joueurs et d'installations adaptés au haut niveau. Déjà vainqueur en 2018 et 2020, le royaume chérifien est désormais le pays le plus titré de la compétition.

Madagascar a été la grande surprise de ce CHAN, réalisant une performance remarquable qui a largement dépassé les attentes et marqué les esprits. Le pays a atteint la finale pour la toute première fois de son histoire.

Le milieu de terrain marocain Mohamed Rabie El Hriemat a été élu meilleur joueur. Son compatriote Oussama Lamlioui, auteur de 6 buts, est le canonnier n°1 du tournoi. Le Sénégal s'est vu décerner le Trophée du Fair-play. Marc Diouf, son portier, décroche le trophée de meilleur gardien.

Madagascar a atteint la finale pour la toute première fois de son histoire.

Les déceptions sont nombreuses: l'Afrique du Sud éliminée par le Soudan en phase de groupes ; le Sénégal, par le Maroc en demi-finale, et la RDC toujours par le Maroc mais en match de poule, par exemple. Quant aux Diables-Rouges du Congo (objectif des quarts de finale non atteint), la frustration vient surtout d'une préparation insuffisante à cause des problèmes internes ayant paralysé les compétitions dix mois durant, mais aussi d'un manque de rigueur et de motivation.

Pour les dirigeants de la CAF, notamment le président Patrice Motsepé, « c'est sans doute le CHAN le plus réussi de l'histoire du tournoi ». Des critiques ont pourtant émergé, notamment sur le manque de supporters lors de certains matchs, surtout ceux où le pays hôte n'était pas sur la pelouse. Et ce n'est pas nouveau, cela arrive partout dans le monde ! On peut se réjouir que le stade ait été rempli pour la finale. Des problèmes de sécurité ont également été soulevés.

Franck SOUAPIBOU

FOOTBALL

Racing Club de Brazza de retour en Ligue 1

C'est fait! Racing club de Brazzaville (RCB) a vaincu les barrages. Il a officialisé sa remontée en Ligue 1, cette saison, quatre ans après avoir quitté l'élite nationale. Sa double victoire sur ASP de Pointe-Noire le lui assure. Il ne lui reste plus qu'à se battre pour préparer la nouvelle saison sportive dont le coup d'envoi est prévu le 13 septembre prochain.

L'équipe du président Mohamed Dembélé a tenu sa promesse: faire partie des 16 équipes devant prendre le départ de la saison 2025-2026 en Ligue 1. Deuxième au classement de Ligue 2 zone A, RCB en a décousu, pour accéder en Ligue 1, avec les Ponténégrins de ASP, arrivés seconds de la Ligue 2 zone B. Avec la détermination de renverser ces « barrages », à partir du 23 août. Pour les achever le 26 août au stade du Centre technique FIFA d'Ignié (1-0 et 2-1). Un double succès qui a plongé sa poignée de supporters dans une liesse indescriptible. Ces derniers ont raccompagné leurs joueurs dans leur fief de Poto-Poto, en extériorisant leur liesse.

Sur la pelouse du Centre technique d'Ignié, les joueurs du RCB fêtent leur retour en Ligue 1

Revoilà donc RCB dans le giron des «grands» ! Aboutissement heureux d'un travail d'équipe. *«La clé du succès, c'est le travail et puis il faut toujours faire confiance aux jeunes. Je dédie cette remontée à tous les supporters de RCB et à toute la population de Poto-Poto»,* commente Mohamed Dembélé. Mais pour lui, le plus difficile reste à faire: conquérir l'auréole nationale, sans se presser, pour que sa joie soit totale.

Un projet axé sur l'avenir

Pour la petite histoire, RCB est né en 2008 sur un terrain vague de Mpila, à Poto-Poto. Après, il franchit en un éclair les championnats départementaux de Division 3, Division 2 et Division 1. En 2017, il accède à la Ligue 2 Nationale et en 2019, en Ligue 1. Mais il est relégué après deux saisons. C'est donc la deuxième fois cette année que RCB accède à la division d'élite.

RCB se distingue par son projet axé sur la formation des jeunes joueurs et le travail de ses dirigeants. Malgré les défis, le club vise à structurer le football congolais en offrant des opportunités professionnelles aux jeunes et en se maintenant en Ligue 1. L'équipe verra deux de ses pépites prendre leur envol vers l'Europe en décembre prochain. Ils iront écrire une nouvelle page de leur carrière.

G.-S.M.

Le Congo revient...

Après deux forfaits concédés en mars 2025, le Congo a réintégré les éliminatoires Zone Afrique de la Coupe du monde, dans le groupe E. Ce vendredi 5 septembre au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à 17h, les Diables-Rouges en découdront avec leurs homologues de Tanzanie, match comptant pour la septième journée.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville. Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«YELLOW CARD CONGO BRAZZAVILLE »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 10.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : Avenue des trois martyrs, enceinte Pavillon Nicolas,
quartier Batignolles, Moungali, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2021-B12-00118
REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale extraordinaire de la société dénommée «YELLOW CARD CONGO BRAZZAVILLE», en date à Londres (Allemagne) du 08 juillet 2025, reçu le 10 juillet 2025 au rang des minutes de Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT,** Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville **le 21 août 2025**, **sous Folio 146/14, n°4516,** trois résolutions ont été adoptées.
1- Le siège social, initialement fixé à Brazzaville, avenue des trois Martyrs, enceinte Pavillon Nicolas, quartier Batignolles, Moungali, est désormais transféré dans la même ville, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – rond-point La coupole, Immeuble Burj Yoka Bernard - 2ème étage, centre-ville, Arrondissement 3 Poto-Poto, République du Congo ;
2- La mise à jour des statuts ;
3- Les pouvoirs donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT pour l'accomplissement des formalités légales.
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, **le 22 août 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-D-01014 ;**
Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, **le 22 août 2025**, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-M-13823.**

Fait à Brazzaville, le 29 août 2023

Pour insertion
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT MINIERS TECHNOLOGIE INNOVATION» EN SIGLE « SIDMTI » SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA : Soixante Millions (60 000 000)
Siège social: Immeuble BSCA Bank, 9ème étage, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : BZV-01-2025-B13-00430

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 15 juillet 2025, enregistré à Brazzaville, **sous folio 137/9, n° 4280,** la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes :
FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)
OBJET:
La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :
- Prospection, Recherche, Exploitation et Transformation des minerais.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou in directement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, la réalisation ou l'extension.
DENOMINATION: «SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT MINIERS TECHNOLOGIE INNOVATION» en sigle «SIDMTI» SARLU.
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, Immeuble BSCA Bank, 9ème étage, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, République du Congo.
DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M.
GERANCE: Monsieur **LU SHUDONG** est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée
RCCM: **CG-BZV.01-2025-B13-00430**
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, **le 21 août 2025**

Fait à Pointe-Noire, le 25 août 2025
Pour avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Nguya FLNG prêt pour la phase 2 du projet Congo LNG

San Donato Milanese (Milan), le 26 août 2025 – Eni annonce que la cérémonie de départ de l'unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) Nguya s'est tenue aujourd'hui à Shanghai. Cette unité viendra accroître de manière significative la production de GNL dans le cadre du projet Congo LNG, développé sur la concession Marine XII, au large de la République du Congo. L'événement s'est déroulé en présence de Bruno Jean Richard Itoua, Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, ainsi que d'une délégation d'Eni conduite par Stefano Maione, Directeur du Développement, des Opérations et de l'Efficacité Énergétique.

Une vue du mastodonte.

D'une longueur de 376 mètres et d'une largeur de 60 mètres, l'unité Nguya sera amarrée à une profondeur de 35 mètres et destinée à la production de gaz naturel liquéfié. Conçue avec des technologies de pointe pour réduire son empreinte carbone, elle constitue une référence dans l'industrie mondiale. Réalisée en un temps record – 33 mois seulement, de l'attribution du contrat à la mise en service – cette unité établit une performance inédite dans le secteur. Ses caractéristiques techniques lui permettront, en outre, de traiter le gaz issu de plusieurs gisements, renforçant ainsi sa flexibilité et son rôle stratégique dans le développement de nouveaux champs.

Parallèlement, l'unité flottante de production et de compression – issue de la reconversion de la plate-forme de forage Scarabeo 5 – achèvera ses préparatifs dans les prochains jours, avant son départ. Elle servira à acheminer le gaz traité vers l'unité Nguya. Grâce à cette transformation innovante, Eni a pu optimiser les délais, maîtriser les coûts et réduire l'impact environnemental, illustrant ainsi une approche exemplaire d'économie circulaire et de réutilisation industrielle, en parfaite cohérence avec la stratégie de décarbonation de l'entreprise.

Les travaux liés aux infrastructures sous-marines nécessaires au lancement de la phase 2 du projet Congo LNG avancent conformément au calendrier, permettant un amarrage et un démarrage effectif d'ici la fin de 2025.

Mis en production dès décembre 2023, Tango FLNG (0,6 MTPA) a déjà exporté douze cargaisons. Il sera rejoint, d'ici fin 2025, par l'unité Nguya (2,4 MTPA), portant la capacité totale du projet Congo LNG à 3 MTPA.

Présente en République du Congo depuis plus de 55 ans, Eni joue un rôle déterminant dans la valorisation des ressources gazières nationales. L'entreprise alimente également la centrale électrique du Congo, qui assure 70 % de la capacité de production du pays, et mène de nombreuses initiatives en faveur de l'accès à l'énergie, à l'eau, aux soins de santé et à la diversification économique au bénéfice des communautés locales.

Photo de famille devant la plateforme

Contacts de l'entreprise:

Communication Externe de Eni Congo
Tel: +242 05-800-61-10/+ 242 05273558/+242 05 6287204
Press Office: Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030
Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924
Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456
Switchboard: +39 0659 821
ufficio.stampa@eni.com
segreteriasocietaria.azionisti@eni.com
investor.relations@eni.com
Website: www.eni.com